

COMMÉMORATION DU CENTENAIRE  
DE LA MORT DE  
**Joseph-Nicéphore NIÉPCE**

Inventeur de la Photographie

*sous le haut Patronage de M. le Président de la République,  
avec la Présidence effective de M. le Ministre de l'Education nationale*

Manifestations organisées à

**Chalon-sur-Saône**

en Juin 1933

*par la Municipalité, avec la collaboration des Groupements  
de la Photographie et de la Cinématographie*



Ce Compte rendu a été rédigé et imprimé par les soins de la  
**SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PHOTOGRAPHIE**  
et de **CINÉMATOGRAPHIE**  
51, Rue de Clichy, Paris (9<sup>e</sup>)

# Société Française de Photographie et de Cinématographie

FONDÉE EN 1854

Ayant pour but l'Encouragement et les Progrès de la Photographie et de ses Applications  
Reconnue comme Etablissement d'utilité publique par Décret en date du 1<sup>er</sup> décembre 1892

Diplômes d'honneur : Vienne 1873, Paris 1878 - Grand Prix : Paris 1900

*Siège Social :*

RÉUNIONS - Secrétariat - Ateliers - Laboratoires en son HOTEL PARTICULIER

51, Rue de Clichy — PARIS (9<sup>e</sup>)

Téléphone : Trinité 93-08. — Compte de chèques postaux : Paris, 32-476.

Président de la Société : **M. Charles FABRY**, O. ✱, Membre de l'Institut (1935).

Anciens Présidents de la Société : MM. VICTOR REGNAULT, G. O. ✱, Membre de l'Institut (1855-1868); BALARD, G. O. ✱, Membre de l'Institut (1869-1876); PELIGOT, G. O. ✱, Membre de l'Institut (1877-1890); JANSSEN, C. ✱, Membre de l'Institut (1891-1893); D<sup>r</sup> MAREY, O. ✱, Membre de l'Institut (1894-1896); LIPPMANN, C. ✱, Membre de l'Institut (1897-1899); JANSSEN (2<sup>e</sup> fois), C. ✱, Membre de l'Institut (1900-1902); Colonel LAUSSEDAT, G. O. ✱, Membre de l'Institut (1903-1905); M. VIOLLE, O. ✱, Membre de l'Institut (1906-1908); J. CARPENTIER, C. ✱, Membre de l'Institut (1909-1911); DESLANDRES, O. ✱, Membre de l'Institut (1912-1919); le Prince Roland BONAPARTE, Membre de l'Institut (1920-1922); L. LUMIÈRE, G. O. ✱, Membre de l'Institut (1923-1925); Général SÉBERT, C. ✱, Membre de l'Institut (1926-1928); Paul HELBRONNER, O. ✱, Membre de l'Institut (1929-1931); Général PERRIER, C. ✱, ✱, Membre de l'Institut (1932-1934).

## ORGANISATION GÉNÉRALE DES SÉANCES, RÉUNIONS ET SOIRÉES

Séances générales, les 4<sup>es</sup> Vendredis, à 20 h. 45. — Les 2<sup>es</sup> Vendredis, soirées de projections, conférences, démonstrations techniques, manipulations. — Section scientifique, les 1<sup>ers</sup> Mercredis, à 21 heures. — Section Laussedat (Photogrammétrie) sur convocation. — Section technique de Cinématographie muette et sonore, les 2<sup>es</sup> Mercredis, à 21 heures. — Section de Cinéma d'Amateur (prises de vues, soirées de projection, enseignement), 2<sup>es</sup> Lundis et 4<sup>es</sup> Jeudis, à 21 heures. — Section des procédés photo-mécaniques, les 3<sup>es</sup> Mercredis, à 21 heures. — Section de la photographie des couleurs, les 4<sup>es</sup> Mercredis, à 21 heures. — Section de critique, 2<sup>es</sup> Jeudis, à 21 heures. — Cours tous les Lundis, à 21 heures, à partir de Janvier et réunions de la Section de Perfectionnement à partir d'Octobre. — Tous les Jeudis, séance de projections, à 16 heures.

(Sauf modifications en raison des jours fériés. Consulter le CALENDRIER MENSUEL.)

Les propositions d'inscriptions aux Ordres du Jour et Programmes de toutes ces réunions et séances seront reçues avec plaisir par le Conseil d'Administration.

Salon International d'Art Photographique (première quinzaine d'octobre)

# Cours Élémentaire de Photographie

*en vingt Leçons avec projections*

Créé en 1894 et professé jusqu'en 1932 par M. Ernest COUSIN

M. R. AUVILLAIN, Ingénieur E. P. C. I., Professeur

## PROGRAMME

Le programme comprend l'étude raisonnée et la mise en pratique du matériel et des procédés généralement employés.

Éléments d'optique géométrique - Etude simplifiée des objectifs et de leurs propriétés - Obturateurs - Chambres noires - Le négatif - Notions de sensitométrie - Détermination du temps de pose - Le développement et les révélateurs - Les papiers au gélatino-bromure d'argent, aux sels de fer et de platine - Les procédés artistiques - Obtention des Diapositives - La Stéréoscopie - L'Orthochromatisme - La photographie des couleurs - Applications diverses de la photographie.

Le Cours a lieu dans l'Hôtel de la *Société Française de Photographie*, 51, rue de Clichy, les lundis soirs (à partir du premier lundi de janvier), à 21 h. précises.

L'enseignement sera complété par des séances de manipulations et exercices pratiques.

Pour tous renseignements et pour les inscriptions, s'adresser au *Secrétariat*, 51, rue de Clichy, de 9 heures à 18 heures.

L'inscription au Cours est **gratuite** pour les **Membres de la Société Française de Photographie**; pour les autres personnes, l'inscription, pour toute la durée des Cours du lundi soir est fixée à **30 francs**.

Les séances complémentaires de manipulations ont lieu le samedi à 14 h. 30 à partir de la seconde quinzaine de février. Elles comprennent trois séries de quatre séances pour l'ensemble desquelles l'inscription est fixée pour tous les auditeurs, membres ou non de la Société Française de Photographie, à **50 francs** (produits, papiers et plaques compris).

## Section de perfectionnement

dans la pratique de la photographie

La *Société Française de Photographie et de Cinématographie* comprend une « Section de perfectionnement » offrant aux élèves et aux anciens élèves des Cours de Photographie la facilité de mettre en pratique l'enseignement reçu. (Séances d'atelier et de laboratoire - Promenades photographiques - Soirées de projections. (Voir page 1.)

## Section de Cinéma d'Amateur

Cette Section organise des cours et séances pratiques de perfectionnement auxquelles peuvent être admises les personnes ne faisant pas partie de la S. F. P. C., moyennant un abonnement annuel de **30 francs**. (Renseignements complets sur demande).

## SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PHOTOGRAPHIE & DE CINÉMATOGRAPHIE

Reconnue comme Etablissement d'utilité publique par décret en date du 1<sup>er</sup> Décembre 1892

51, Rue de Clichy — PARIS (IX<sup>e</sup>)

## DEMANDE D'ADMISSION

*Je soussigné* (Nom, prénoms, décorations, qualités et adresse, tels que le candidat désire

les voir figurer sur la liste des Membres de la Société) .....

demande à être admis comme Membre à la *Société Française de Photographie* et déclare adhérer aux Statuts de cette Société.

La cotisation, **100 fr.**, s'applique à l'année sociale qui part du **1<sup>er</sup> Janvier**.

Les démissions doivent être adressées par **lettre recommandée** au Président du Conseil d'Administration; elles ne sont valables que pour l'année qui suit celle de leur envoi.

Signature :

....., le .....

Présenté par } M .....

(1) } M .....

(1) A défaut de parrains (Membres de la Société) prière d'indiquer des références parisiennes.

Dans le but de faciliter le développement des Sections Spéciales existantes ou l'organisation de nouvelles Sections s'il y a lieu, le candidat est invité à désigner les travaux auxquels il s'intéresse particulièrement en les soulignant s'ils sont compris dans la liste ci-dessous ou en les ajoutant s'ils n'y figurent pas.

Questions scientifiques - Photographie des couleurs - Procédés photomécaniques - Section Laussedat (Photogrammétrie) - Cinématographie - Histoire de la photographie - Documentation photographique - Matériel photographique - Plaques et produits - Art en photographie - Travaux d'atelier - Reproductions, agrandissements, projections - Stéréoscopie - Procédés de tirage (argent, platine, fer, charbon, encres grasses, huile, etc.) - Cinéma d'Amateur.

# INSTALLATIONS & SERVICES de la SOCIÉTÉ

## ATELIERS - STUDIOS

Deux ateliers de pose (lumière du jour et lumière artificielle) — Laboratoire d'agrandissement — Dix laboratoires de développement — Casiers-armoires.

## LABORATOIRE D'ESSAIS

Le *Laboratoire d'essais* délivre des certificats d'essais pour *appareils complets, objectifs, obturateurs, chambres noires.*

## BIBLIOTHÈQUE

Ouverte de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h. 30.

## BULLETIN MENSUEL

Le *Bulletin* paraît depuis 1855. Il contient les procès-verbaux et comptes rendus des séances et réunions de la Société, les communications faites aux séances, relatives au matériel, aux produits et aux procédés photographiques, des mémoires originaux et des extraits de publications françaises et étrangères. *Le Service du Bulletin est fait gratuitement aux membres de la Société.* Pour les non-Sociétaires, le prix annuel de l'abonnement est de 25 frs. pour la France et

pour l'Etranger	{	adhérent à l'accord de Stockolm	32 fr.
		non adhérent	40 fr.

La *Petite Chronique mensuelle*, supplément au *Bulletin*, publiée en temps utile l'ordre du jour des séances générales, des soirées, des réunions de sections, et annonce toutes les manifestations de la Société. *Elle est servie gratuitement aux sociétaires.* — Abonnement : France 5 francs; Etranger, 10 francs.

Le *Bulletin de Photogrammétrie* (créé en 1931) paraît actuellement tous les deux mois.

Abonnement : France, 30 francs; Etranger, 35 francs.

## CONCOURS, PRIX et MÉDAILLES

La Société dispose de plusieurs *Fondations* pour encourager les progrès de la Photographie en récompensant les recherches théoriques et techniques et les travaux pratiques remarquables et en organisant des *Concours d'épreuves* de divers genres.

## ENSEIGNEMENT DE LA PHOTOGRAPHIE

Chaque année a lieu un *Cours de Photographie* complété par des séances de travaux pratiques et réunions de la Section de Perfectionnement (voir p. 2).

## GRANDE SALLE et SALONS de RÉUNION

La grande salle contenant 250 places, autorisée par la Préfecture de Police, est utilisée pour les séances générales et les soirées. Elle peut être louée pour des assemblées générales de Sociétés, des concerts ou auditions, bals et soirées. Des salons au 2<sup>e</sup> étage conviennent à de petites réunions : conseils, commissions, cours, etc.

## PETITE SALLE DE PROJECTIONS

La *petite salle de projections* contient environ 60 places; elle se prête à des *Séances privées de projections* organisées par les familles des membres de la Société.

## COTISATION

La cotisation individuelle est de 100 fr. par année. Celle des Groupements, Etablissements, Firms, etc., est de 150 frs.

COMMÉMORATION DU CENTENAIRE

DE LA MORT DE

# Joseph-Nicéphore NIÉPCE

Inventeur de la Photographie

*sous le haut Patronage de M. le Président de la République,  
avec la Présidence effective de M. le Ministre de l'Education nationale*

Manifestations organisées à

**Chalon-sur-Saône**

en Juin 1933

*par la Municipalité, avec la collaboration des Groupements  
de la Photographie et de la Cinématographie*



Ce Compte rendu a été rédigé et imprimé par les soins de la  
**SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PHOTOGRAPHIE**  
et de **CINÉMATOGRAPHIE**  
51, Rue de Clichy, Paris (9<sup>e</sup>)

W.D.

40

73

BR

Ce Compte rendu de la Célébration,  
à Chalon-sur-Saône, en Juin 1933,  
du Centième Anniversaire de la Mort  
de Joseph-Nicéphore NIÉPCE, a été  
rédigé et imprimé par les soins de  
la Société française de Photographie  
et de Cinématographie

## COMMÉMORATION DU CENTENAIRE

DE LA MORT DE

# Joseph-Nicéphore NIÉPCE

Inventeur de la Photographie

*sous le haut Patronage de Monsieur le Président de la République,  
et la Présidence effective*

*de Monsieur le Ministre de l'Education nationale*

*organisée à Chalon-sur-Saône en Juin 1933 par la Municipalité  
avec la collaboration*

*des Groupements nationaux*

*de la Photographie et de la Cinématographie.*

### COMITÉ D'HONNEUR

M. le Ministre de l'Education nationale ; M. le Ministre de la Guerre ; M. le Ministre de la Marine ; M. le Ministre de l'Air ; M. le Ministre des Postes, Télégraphes et Téléphones ; M. le Sous-Secrétaire d'Etat de l'Education nationale ; M. le Ministre des Colonies ; M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie ; MM. BERGEOT, CHOPIN, COCHARD, DUPREY, PELLETIER, Sénateurs de Saône-et-Loire ; MM. BATAILLE, BOUSSOUD, BOULAY, COULLEROT, LAVILLE, MAUPOIL, NOUELLE, THOMAS, Députés de Saône-et-Loire ; M. Georges LECOMTE, Membre de l'Académie française ; MM. DE LA BAUME-PLUVINEL, DESLANDRES, FABRY, le Duc DE GRAMONT, HELBRONNER, LOUIS LUMIÈRE, PAINLEVÉ, le Général PERRIER, Membres de l'Académie des Sciences ; M. Auguste LUMIÈRE, Correspondant de l'Institut ; M. Léon GAUMONT ; M. le Préfet de Saône-et-Loire ; M. le Sous-Préfet de Chalon-sur-Saône ; M. BOLLAERT, Directeur des Beaux-Arts ; M. LABBÉ, Directeur général de l'Enseignement technique ; M. H. SIMOND, Président de la Fédération nationale des Journaux français ; M. DECROIX, Président du Syndicat de la Presse technique ; M. NICOLLE, Directeur du Conservatoire national des Arts-et-Métiers ; M. CHAIX, Président du Touring-Club de France ; M. BEAUCHESNE, Président du Cercle de la Librairie ; M. le Directeur de *l'Illustration* ; M. Edmond MALO, architecte à Chalon-sur-Saône.

#### COMITÉ NATIONAL D'ORGANISATION

*Président* : M. le Général PERRIER, membre de l'Institut, président de la Société française de Photographie et de Cinématographie. — *Vice-Président* : M. Edouard BELIN, vice-président de la Société française de Photographie et de Cinématographie, président honoraire de la Chambre syndicale française de la Photographie et de ses Applications. — *Secrétaire général* : M. LOBEL, président adjoint du Conseil d'administration de la Société française de Photographie et de Cinématographie. — *Trésorier* : M. MONTEL, directeur de l'Ecole technique de Photographie et de Cinématographie. — *Membres* : MM. APERS, président de la Chambre syndicale française de la Photographie et de ses Applications ; BARON, président de la Fédération des Négociants de la Photographie ; E. COUSIN, secrétaire de la Société française de Photographie et de Cinématographie ; G. CROMER, membre du Conseil d'administration de la Société française de Photographie ; DELAC, président de la Chambre syndicale de la Cinématographie ; FÉLIX, président de l'Association syndicale des Photographes français ; P. NADAR, président d'honneur de la Chambre syndicale française de la Photographie ; NOUELLE, député-maire de Chalon-sur-Saône ; POTONNÉE, vice-président du Conseil d'administration de la Société française de Photographie et de Cinématographie ; C. DE SANTEUL, vice-président du Conseil d'administration de la Société française de Photographie et de Cinématographie, président de l'Union nationale des Sociétés photographiques de France ; TRARIEUX, président de la Chambre syndicale des Industries et du Commerce photographiques.

#### COMITÉ LOCAL D'ORGANISATION

*Présidents d'Honneur* : MM. SAUVIAT, sous-préfet de Chalon-sur-Saône ; MAUCHAMP, président du Conseil général. — *Président* : M. Georges NOUELLE, député, maire de Chalon-sur-Saône. — *Vice-Présidents* : MM. THEVENOT, président de la Chambre de Commerce de Chalon, Autun et Louhans ; Léon PROST, président du Comité des Fêtes de bienfaisance du Commerce et de l'Industrie ; COLLIN, président du Comité de la Foire-Exposition ; ROY-CHEVRIER, président honoraire de la Société d'Histoire et d'Archéologie ; Raoul VILOT, président de la Société d'Histoire et d'Archéologie ; MALO, président du Syndicat d'initiative, architecte des Monuments historiques, directeur du Musée ; GABUT, président du Photo-

Club de Chalon-sur-Saône « Nicéphore-Niépce » ; NUGUE, inspecteur départemental de l'Enseignement technique. — *Secrétaire général* : M. THOMAS, député de Saône-et-Loire, conseiller général. — *Secrétaires-adjoints* : MM. A. BEFFY, secrétaire général de la mairie ; ARMAND-CAILLAT, secrétaire général de la Société d'Histoire et d'Archéologie. — *Trésorier* : M. DERÔME, directeur de l'Ecole nationale professionnelle. — *Trésorier-adjoint* : M. GUICHARD, chef du Secrétariat de la Mairie. — *Membres* : MM. A. PERRAULT-NIÉPCE ; le lieutenant-colonel Sadi CARNOT, président de la Société Eduenne ; JEANTON, président du Tribunal civil de Mâcon, correspondant du Ministère des Beaux-Arts ; PERRAULT-DABOT, inspecteur général des Monuments historiques ; MORGAND, archiviste départemental ; MARÉCHAL, maire de Saint-Loup-de-Varenne ; PILLIN, maire-adjoint de la ville de Chalon-sur-Saône ; Henri NIÉPCE ; MAZUÉ, président de la Chambre des Métiers de Saône-et-Loire, président de l'Union des Artisans de Chalon-sur-Saône ; BENOIT, propriétaire ; GAUVAIN, négociant en vins ; BURLET, commissaire général de la Foire-Exposition ; André PROST, vice-président de la Société des Foires ; ROSSELET, vice-président de la Société des Foires ; POILLOT, vice-président de la Société des Foires ; BOULLIER, architecte municipal ; ROUX, ingénieur-voier ; BERTILLIER, commissaire de police ; THIVEND, bibliothécaire-archiviste ; le docteur MARTZ, directeur du Bureau municipal d'Hygiène ; DARBOIS, directeur de l'Ecole municipale de Dessin, conservateur du Musée ; BAUDART, principal du Collège de garçons ; Jules CHEVRIER, directeur de la Compagnie électrique de la Grosse ; LACOSTE, président du Comité de Restauration de la tombe de Nicéphore Niépce et vice-président du Groupement régional des Photographes professionnels de Bourgogne ; BOUSSIN, secrétaire général du Syndicat d'Initiative et de la Société des Foires ; MEUNIER, membre de la Société des Foires ; SAUNIER, ancien conseiller municipal ; BOURGEOIS, phototypiste ; PY, vice-président du Photo-Club de Chalon-sur-Saône « Nicéphore-Niépce » ; GALLAS, publiciste ; le Directeur du journal « Le Progrès de Saône-et-Loire » ; le Directeur du journal « Le Courrier de Saône-et-Loire » ; les Photographes professionnels chalonnais.

*La circulaire suivante avait été adressée aux Sociétés de Photographie françaises et étrangères ainsi qu'à un grand nombre de Sociétés artistiques et scientifiques ; elle avait été reproduite dans les revues spécialisées et dans la presse quotidienne.*

## A TOUS CEUX QUE LA PHOTOGRAPHIE INTÉRESSE

C'est, il y a un siècle, exactement le 5 juillet 1833, que mourut à Saint-Loup-de-Varenne, Joseph-Nicéphore NIÉPCE, l'un des inventeurs de la Photographie.

Pour rappeler cette date, en rendant à la mémoire de Nicéphore NIÉPCE un éclatant hommage, la ville de Chalon-sur-Saône, où naquit le célèbre inventeur, s'est mise d'accord avec la Société française de Photographie et de Cinématographie, désireuse elle aussi d'affirmer, une fois de plus, la grandeur d'une découverte française qui fut si riche en merveilleuses applications.

A Paris, s'est constitué un Comité national d'Organisation qui collabore avec le Comité local de Chalon, et centralise à la fois toutes les adhésions et tous les concours.

M. le Président de la République a bien voulu accorder son haut patronage d'honneur à cette manifestation et M. le Ministre de l'Éducation nationale a accepté de venir présider lui-même les cérémonies qui auront lieu à Chalon-sur-Saône et à Saint-Loup-de-Varenne, les 4 et 5 juin prochain.

Vous tiendrez certainement à témoigner votre admiration pour l'œuvre de Nicéphore NIÉPCE, en envoyant votre adhésion et en assistant vous-même à cette manifestation, dont vous trouverez, ci-après, le programme.

À Saint-Loup-de-Varenne, qui est à 8 kilomètres de Chalon-sur-Saône, sera inauguré un monument au voisinage immédiat de l'emplacement où fut inventée la Photographie. Ce monument, visible pour le voyageur du rail comme pour celui de la route, affirmera que la Photographie est bien une invention due au génie d'un de nos compatriotes.

D'autre part, une plaque commémorative sera apposée, par les soins de la ville de Chalon, sur la maison natale de NIÉPCE. Enfin, c'est à l'éminent historiographe de la Photographie, M. POTONNIÉE, que sera réservé l'honneur de dire, en une conférence, ce que fut, dans cette grande invention, l'œuvre de NIÉPCE lui-même.

Le Comité fait appel, non seulement à toutes les personnes, mais aussi à toutes les collectivités s'intéressant à la Photographie, pour rehausser, par leur présence, l'éclat des fêtes de Chalon-sur-Saône en envoyant, au plus tôt, leur adhésion, ainsi qu'en participant, éventuellement, par leur souscription, à l'érection du monument de Saint-Loup-de-Varenne.

## PROGRAMME

### des manifestations organisées pour la célébration du Centenaire de la mort de Nicéphore NIÉPCE

DIMANCHE 4 JUIN (Pentecôte)

- 10 heures.** — Réception par la Municipalité de Chalon-sur-Saône.
- 10 h. 45.** — Visite de l'Exposition de Photographie, organisée par les soins de MM. Potonniée et Cromer (souvenirs et premiers appareils de NIÉPCE, applications techniques et artistiques actuelles de la Photographie).
- 12 h. 30.** — Banquet organisé par la Municipalité de Chalon-sur-Saône, sous la Présidence de M. de Monzie, Ministre de l'Éducation nationale.
- 17 h. 30.** — Conférence de M. Potonniée : Histoire de l'invention de la Photographie (cette conférence sera radiodiffusée par le réseau des postes d'État).

LUNDI 5 JUIN

- 9 heures.** — Réunion devant la statue de NIÉPCE, à Chalon-sur-Saône, apposition d'une plaque sur sa maison natale.
- Transport à Saint-Loup-de-Varenne (8 km. de Chalon-sur-Saône).
- Réception par la Municipalité de Saint-Loup-de-Varenne.
- Pèlerinage à la tombe de NIÉPCE.
- Inauguration d'un monument commémoratif.
- Visite de la propriété de NIÉPCE « le Gras ».



Joseph-Nicéphore NIÉPCE  
(1765-1833)

## LES FETES DE CHALON-SUR-SAONE

Tout le programme prévu pour les cérémonies de ce Centenaire s'est réalisé au milieu de l'enthousiasme des assistants.

### Réception à l'Hôtel de Ville

Ce fut, d'abord, la *Réception à l'Hôtel de Ville* de M. Anatole DE MONZIE, Ministre de l'Education nationale, qui avait bien voulu accepter la présidence des fêtes.

M. NOUELLE, député, maire de Chalon, entouré de son Conseil municipal, des parlementaires, conseillers généraux, maires des environs, ainsi que des personnalités chalonnaises, accueillit le Ministre et prononça le discours suivant :



M. NOUELLE  
Député-Maire de Chalon-sur-Saône

Monsieur le Ministre,  
Mesdames,  
Messieurs,

Le Conseil municipal de Chalon-sur-Saône est heureux de recevoir dans notre vieille « Maison commune », les éminentes personnalités qui honorent aujourd'hui notre ville de leur présence. A toutes, il exprime par ma voix les souhaits de bienvenue et de bon accueil.

J'ai l'assurance que toute notre population laborieuse, oubliant pour un instant la dure crise économique qui l'éprouve et

l'étreint, tient à cœur d'applaudir chaleureusement votre venue. Elle a mis tout son cœur, toute son âme à vous ménager une réception digne de la mission que vous êtes venus remplir ici. Vous êtes les Ambassadeurs de la Science, de l'Art, de nos grandes Industries. Vous venez, comme en un pèlerinage, fêter le Centenaire d'une découverte qui, réalisée chez nous, a, par des développements et des perfectionnements exceptionnellement rapides, révolutionné la vie moderne.

Notre peuple comprend admirablement le sens de votre présence aujourd'hui en notre cité. C'est pourquoi, unanimement, il est avec nous pour vous réserver un accueil vibrant et reconnaissant.

Au surplus, je vous dirai qu'en Bourgogne on a toujours su pratiquer une hospitalité large et fastueuse et principalement à Chalon-sur-Saône. C'est qu'au travers des siècles passés nous avons dû recevoir un nombre considérable de rois et de reines, de princes et de princesses, de papes et de cardinaux, car notre petite ville était une étape importante sur la route d'Italie. On quittait souvent à Chalon-sur-Saône le carrosse ou la diligence pour prendre le « coche d'eau ».

Cela nous a donné, depuis un millénaire, le goût des fêtes et des réjouissances publiques. Cela nous a appris à honorer comme il se doit, ceux qui personnifient le génie créateur de l'homme, l'activité humaine.

Monsieur le Ministre, le Maire de Chalon, de cette Cité dont l'activité industrielle et commerciale anime les bords de la Saône paresseuse, est tout particulièrement heureux d'accueillir ici, en même temps que le Grand-Maitre de l'Université, le Maire de Cahors, de cette Cité qui repose sur les rives du Lot nonchalant, lourde d'un glorieux passé et pleine pour moi de beaux souvenirs de jeunesse.

Puissiez-vous, Monsieur le Ministre, lorsqu'un moment vous échapperez aux soucis du pouvoir, que vous irez pour quelques jours vous délasser dans ce Quercy si beau, si divers, si captivant, penser quelquefois que vous avez donné aux Bourguignons une grande joie en leur sacrifiant quelques heures de votre vie si bien remplie.

Et vous tous, Mesdames et Messieurs, soyez assurés que votre visite marquera dans les fastes de notre Ville et que notre seul regret sera de ne pas avoir fait assez pour vous plaire et davantage encore pour vous retenir plus longtemps.

Au nom de la Ville de Chalon, au nom du Conseil municipal, nous vous disons : honneur et bienvenue dans notre antique Cité !



La sortie de l'Hôtel de Ville

En réponse à ces paroles de bienvenue, M. DE MONZIE exprima combien il était sensible à l'accueil qui lui était fait. Il ne croyait pas prendre la suite de tant de rois et de princes ; il a simplement répondu à l'appel de son ami NOUELLE et il a obéi à un devoir : celui d'être présent pour glorifier NIÉPCE ; il s'associe de grand cœur au paiement de cette dette au génial inventeur.

Après avoir entendu le compliment lu au nom des Ecoles de la Ville par une jeune fille, M. le Ministre et les assistants se sont rendus à la Foire-Exposition où les attendaient les Membres du Comité de la Foire.

#### Inauguration de la Foire-Exposition

M. COLLIN, président du Comité, prononce l'allocution suivante :

Monsieur le Ministre,  
Au nom du Comité des Foires de Chalon-sur-Saône, j'ai l'hon-

neur de vous souhaiter la bienvenue, ainsi qu'à Messieurs les hauts Fonctionnaires qui vous entourent.

Votre visite, le jour où nous inaugurons la *Foire-Exposition*, nous montre que le Gouvernement de la République, auquel nous



Compliment des jeunes filles des écoles à M. de Monzie,  
Ministre de l'Éducation Nationale.

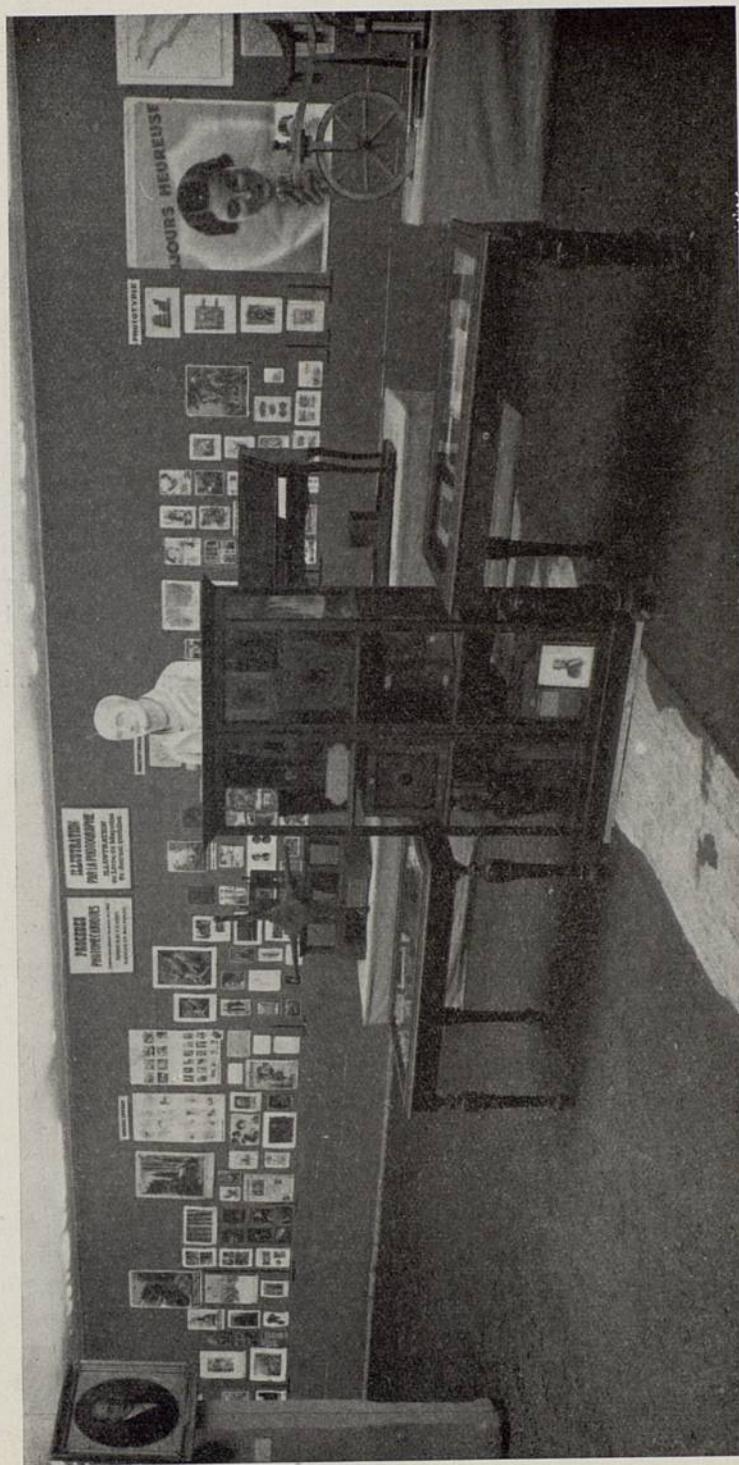
témoignons notre reconnaissance, s'intéresse à une manifestation dont le but est le maintien et l'accroissement même des transactions commerciales.

Nous luttons surtout à l'heure actuelle contre la stagnation des affaires, nous luttons pour amener la fin de la crise et des funestes conséquences qu'elle entraîne avec elle.

Monsieur le MINISTRE, en venant aujourd'hui parmi nous, vous accomplissez un geste de républicain et de démocrate. Vous nous prouvez que, dans les sphères les plus élevées, il est des esprits clairvoyants qui suivent nos efforts.

Adonnés aux spéculations de la philosophie, au culte des lettres ou aux recherches de l'économie politique, ils n'en reconnaissent pas moins l'importance du commerce et de l'industrie, importance plus terre à terre peut-être, mais essentielle pour la vie du pays.

Nous nous inclinons devant les représentants autorisés de cette élite et c'est du fond du cœur, Monsieur le Ministre et Messieurs, que nous vous disons : « Merci ! »



EXPOSITION DE LA PHOTOGRAPHIE

neur de vous souhaiter la bienvenue, ainsi qu'à Messieurs les hauts Fonctionnaires qui vous entourent.

Votre visite, le jour où nous inaugurons la *Foire-Exposition*, nous montre que le Gouvernement de la République, auquel nous



Compliment des jeunes filles des écoles à M. de Monzie,  
Ministre de l'Education Nationale.

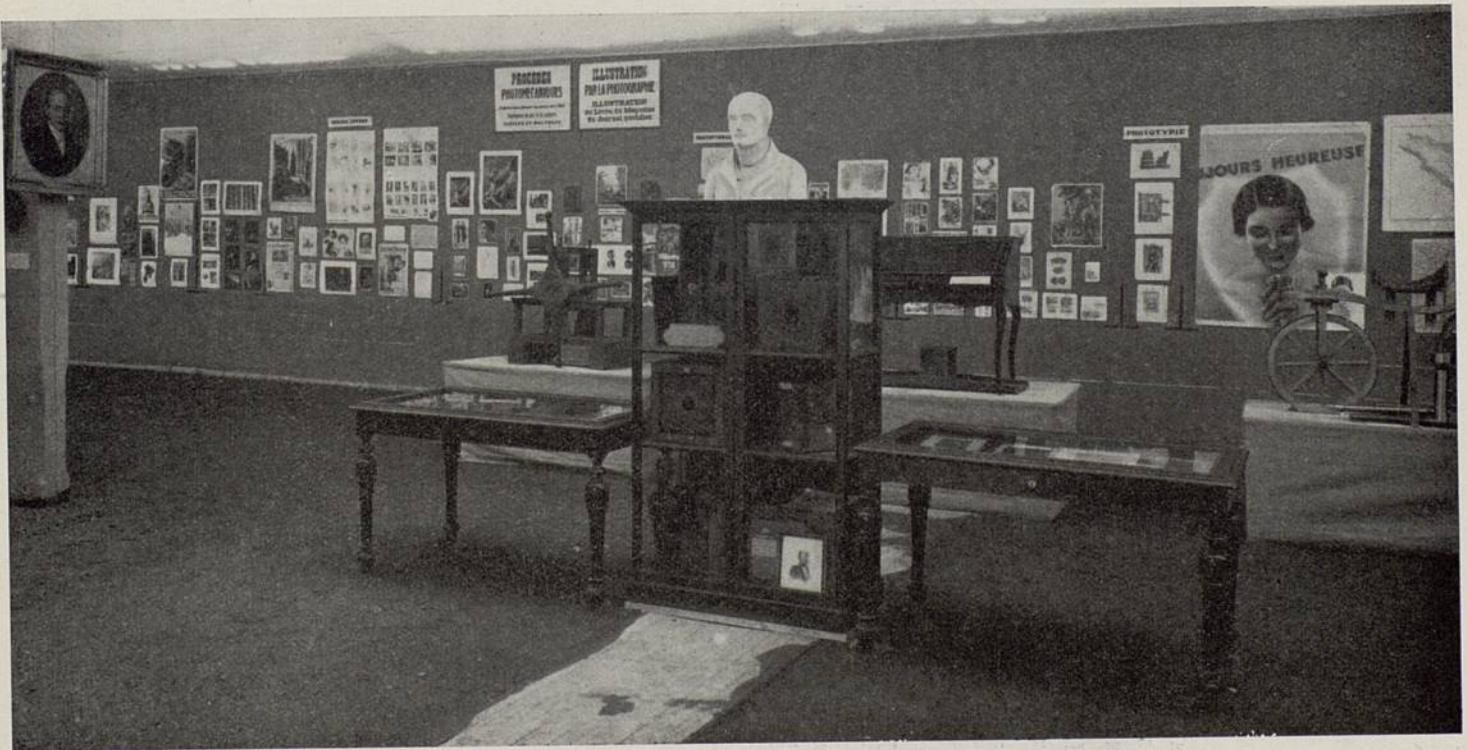
témoignons notre reconnaissance, s'intéresse à une manifestation dont le but est le maintien et l'accroissement même des transactions commerciales.

Nous luttons surtout à l'heure actuelle contre la stagnation des affaires, nous luttons pour amener la fin de la crise et des funestes conséquences qu'elle entraîne avec elle.

Monsieur le Ministre, en venant aujourd'hui parmi nous, vous accomplissez un geste de républicain et de démocrate. Vous nous prouvez que, dans les sphères les plus élevées, il est des esprits clairvoyants qui suivent nos efforts.

Adonnés aux spéculations de la philosophie, au culte des Lettres ou aux recherches de l'économie politique, ils n'en reconnaissent pas moins l'importance du commerce et de l'industrie, importance plus terre à terre peut-être, mais essentielle pour la vie du pays.

Nous nous inclinons devant les représentants autorisés de cette élite et c'est du fond du cœur, Monsieur le Ministre et Messieurs, que nous vous disons : « Merci ! »



EXPOSITION DE LA PHOTOGRAPHIE

\*  
\*\*

M. DE MONZIE remercie M. COLLIN en quelques mots et dit notamment : « Je suis très sensible au bon accueil que vous voulez bien me réserver ici et je vous félicite de cette différenciation que vous avez su établir entre les manifestations du souvenir et les manifestations de l'activité commerciale. »

La visite commença par le *Hall de la Photographie* dont MM. POTONNIÉE et CROMER, ses organisateurs, firent les honneurs au Ministre.

#### Exposition photographique

Le *Comité national d'Organisation* avait prévu une Exposition de Photographie et MM. POTONNIÉE et CROMER avaient accepté la mission de l'organiser. Ils envisagèrent diverses modalités de réalisation et s'arrêtèrent à la suivante : Dans le grand hall mis à leur disposition par l'administration de la Foire, ils décidèrent de placer au centre de l'ensemble des « *Reliques de NIÉPCE* » (matériel et épreuves) et d'utiliser toutes les surfaces murales du pourtour à la présentation des principaux et des plus beaux résultats de la Photographie moderne.

C'est ainsi que fut menée à bien la constitution d'un ensemble qui, par le rapprochement des premières épreuves obtenues par NIÉPCE et des merveilleuses productions de la technique si variée de la Photographie d'aujourd'hui, donnait une idée grandiose de l'importance de l'invention de NIÉPCE.

#### 1. *Reliques (1822-1833)*

Cette Exposition réalisée grâce aux collections du *Musée de Chalon*, des archives de la *Société française de Photographie et de Cinématographie* et de quelques collections particulières, comprenait principalement : 5 chambres noires de construction plus ou moins ancienne, l'une remarquable par son soufflet en peau, le premier sans doute appliqué à la chambre noire; sur deux autres chambres, on remarque l'existence d'un véritable diaphragme iris; l'une de ces chambres porte une étiquette assez ancienne mentionnant qu'elle a été donnée par Daguerre à Niépce.



Portrait présumé de J.-N. NIÉPCE (sans date)

#### CATALOGUE DES RELIQUES DE NICÉPHORE NIÉPCE

a). — Objets appartenant à la Société française de Photographie et de Cinématographie

- 1° Héliographie gravée sur plaque d'étain. Reproduction de gravure (La Sainte Famille). La plaque porte au dos cette inscription : « Héliographie de J.-N. NIÉPCE. L'auteur à M. DAGUERRE ». Epreuve obtenue en 1827 et adressée par Niépce à Daguerre, le 4 juin 1827, comme en fait foi sa correspondance.
- 2° Epreuve sur papier tirée à la presse à l'aide de la planche ci-dessus, par les soins de la Société française de Photographie, en 1875.
- 3° Héliographie dessinée sur plaque d'étain. Cette planche a été



Reliques de J. N. Niépce (matériel)

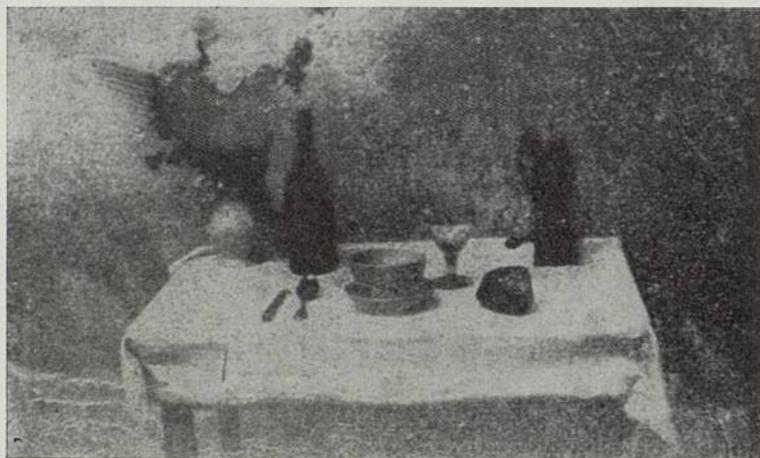
offerte à la Société française de Photographie par le petit-fils de l'inventeur, Eugène NIÉPCE, en 1890. La date exacte d'obtention n'est pas connue. Il faut la situer aux environs de 1829. L'héliographie est une reproduction de gravure.



Planche dite du Cardinal d'Amboise

4° Epreuve sur papier, tirée à l'aide de la planche dite du Cardinal d'Amboise, appartenant au musée de Chalon, au mois de février 1827, par le graveur Lemaitre. Elle porte la date fautive de 1824. Donnée à la Société française de Photographie par Eugène NIÉPCE, en 1890.

- 5° Epreuve sur papier semblable à la précédente, mais provenant du tirage effectué par les soins de Jules CHEVRIER, en 1864. Cette épreuve porte aussi la date fausse de 1824.
- 6° Reproduction en simili-gravure d'une photographie sur verre, au bitume de Judée, obtenue par NIÉPCE, à une date inconnue (entre 1822 et 1829). L'original, offert par Eugène NIÉPCE à M. DAVANNE, président de la Société française de Photographie, a disparu. Il ne reste que cette reproduction faite en 1890 par les soins de la Société. C'est la seule photographie connue restant de NIÉPCE.



Photographie sur verre, au bitume de Judée  
(entre 1822 et 1829)  
par J. N. NIÉPCE

b). — Objets appartenant au musée de Chalon-sur-Saône

- 7° Chambre noire, diaphragme iris.  
8° — avec simple trou.  
9° — diaphragme iris.  
10° — à soufflet, sans diaphragme.  
11° — diaphragme iris.

- 12° Petite chambre noire avec trous pour observer l'image.  
13° Gravure héliographique, par morsure, à l'eau forte, 1825.



HÉLIOGRAPHIE GRAVÉE SUR PLAQUE D'ÉTAIN

Reproduction de gravure (La Sainte Famille). La plaque porte au dos cette inscription : « Héliographie de J. N. NIÉPCE. L'auteur à M. DAGUERRE ». Epreuve obtenue en 1826 et adressée par NIÉPCE à DAGUERRE, le 4 juin 1827, comme en fait foi sa correspondance.

- 14° Image photographique sur plaque argent (antérieure à Daguerre).  
15° Essai photographique sur plaque argent (1829).  
16° Gravure héliographique (1825).  
17° 3 gravures rendues transparentes pour la reproduction.

- 18° Héliogravure de la gravure rendue transparente.
- 19° Epreuve tirée de cette héliogravure.
- 20° 3 planches héliogravures.
- 21° Presse à imprimer en taille douce avec son rouleau.



HÉLIOGRAPHIE DESSINÉE SUR PLAQUE D'ÉTAIN  
Cette planche a été offerte à la Société française de Photographie, par le petit-fils de l'inventeur, Eugène NIÉPCE, en 1890. La date exacte d'obtention n'est pas connue. Il faut la situer aux environs de 1829. L'héliographie est une reproduction de gravure.

- 22° Portrait de Nicéphore Niépce.
- 23° Buste de Nicéphore Niépce.
- 24° Buste de Nicéphore Niépce.
- 25° Draisienne de Nicéphore Niépce.
- 26° Objets divers.



Table de Niépce

## II. Un siècle après.

### APPLICATIONS MODERNES DE LA PHOTOGRAPHIE.

#### I. — Photographies artistiques et documentaires :

1° Photographie professionnelle : Le panneau des *Chambres syndicales professionnelles de France* comprenait 51 épreuves, principalement des portraits. Une collection spéciale avait été exposée par les photographes professionnels chalonais.

2° Photographie d'amateur : L'*Union nationale des Sociétés photographiques de France* présentait un ensemble de 87 épreuves de genres très variés.

3° Photographie rétrospective par NADAR : L'exposition rétrospective par NADAR comprenait des portraits de célébrités contemporaines (30 épreuves), 1 photographie aérienne par NADAR père, 2 photographies aériennes par P. NADAR, le premier reportage photographique, celui obtenu de CHEVREUL, composé de 4 panneaux.

4° Photographie des couleurs : On y remarquait de fort belles épreuves trichromes au charbon, par Em. VALLOT et une nature morte représentant des raisins admirablement réussis, par M. GORSKY, en trichromie. A côté de ces épreuves, 19 très belles reproductions de tableaux et d'aquarelles, par la Maison BRAUN.

5° Photographie publicitaire.

Images considérablement agrandies et sujets découpés exécutés par la Cie GÉNÉRALE DE PHOTOGRAPHIE (Brevets Robert DAUGÉ).

Un immense portrait de NIÉPCE obtenu par les mêmes procédés figurait sur la façade à l'entrée de l'Exposition.

6° Microphotographie décorative : Un microscope fait apparaître souvent, dans la structure des infiniment petits, d'admirables motifs de décoration par l'harmonie de leurs dessins, tels que ceux de diatomées ou par l'éclat éblouissant de leurs couleurs, telles que celles que font apparaître les corps cristallisés ou les coupes de roche vues en lumière polarisée.

Mme ALBIN-GUILLOT avait bien voulu mettre à la disposition du Comité d'organisation quelques spécimens de ses magnifiques micrographies, ainsi que M. LEFÉBURE.

## II. — Photographies scientifiques.

La photographie astronomique était représentée par 34 épreuves parmi lesquelles nous citerons les photographies de nébuleuses obtenues tout récemment avec un télescope comportant les derniers perfectionnements, installé dans la station de Forcalquier (Basses-Alpes), dépendant de l'Observatoire de Paris.

Sur les murs se déroulait dans la forme d'une frise le magnifique panorama représentant le tour d'horizon du sommet du Mont-Blanc provenant de l'ouvrage monumental de M. Paul HELBRONNER, Membre de l'Institut, intitulé : « Description géométrique détaillée des Alpes françaises ». Ce panorama a été exécuté par M. Paul HELBRONNER en aquarelle d'après les clichés recueillis au cours de ses campagnes géodésiques sur les Alpes et, pour paraître dans son ouvrage, les reproductions en ont été faites en simili-gravure : l'épreuve exposée en est un exemplaire.

Photographie aérienne, depuis les photographies exécutées en ballon libre par M. NADAR, père, en 1857, jusqu'aux épreuves que l'on prend en avion aux plus hautes altitudes.

Les panneaux comportaient 10 vues envoyées par la *Compagnie aérienne française*, 9 documents photographiques exécutés par le Révérend Père POIDEBARD pour ses études archéologiques en Syrie, 1 épreuve des USINES GALLUS, 4 cadres des ETABLISSEMENTS JULES RICHARD. Cet ensemble donnait une idée grandiose des services que la Photographie aérienne peut rendre dans toutes les études de la surface terrestre.

Photographie de l'invisible : Un tableau représentant plusieurs épreuves fort intéressantes, exécutées par le Docteur CHÉRIGIÉ, ré-

vèle le champ si vaste que l'utilisation des rayons X a ouvert à la Photographie.

Transmission des reproductions à distance, nombreux exemples de photographies transmises à distance pour l'illustration d'actualités dans les journaux et revues, procédé EDOUARD BELIN.

## III. — Procédés photomécaniques.

NIÉPCE a utilisé la Photographie dès son origine pour produire des planches d'impression aux encres grasses, aussi était-il indiqué de donner aux panneaux des procédés photomécaniques une importance toute spéciale. M. DÉMICHEL, l'éminent photographe, président de la *Section des procédés photomécaniques* de la Société française de Photographie, a bien voulu réunir à cette occasion une collection de spécimens d'épreuves obtenues par les divers procédés d'impression photomécaniques employés aujourd'hui. Cette collection, méthodiquement et chronologiquement disposée, synthétisait sur les panneaux qui lui étaient consacrés les immenses services que la Photographie rend à l'édition des livres, revues ou journaux.

Voici le détail de cette remarquable exposition :

### *Gravure sur bois.*

Utilisation de la Photographie pour disposer l'esquisse sur le bois à graver.

L'autographie, mise sur zinc albuminé du calque du topographe.

Cours des Facultés autrefois autographiés : copie directe sur zinc à l'émail bichromaté des pages dactylographiées sur papier translucide.

Paris à vol d'oiseau, dessin d'après photographies d'avions, négatif au collodion, copie sur zinc.

Plans et cartes, dessins photographiés et copies sur zinc.

Affiches. Portrait : La personne est photographiée, l'épreuve est rephotographiée à travers la trame pour obtenir une simili. La simili est agrandie sur film, et copiée photographiquement sur zinc.

*Phototypie.* Noir et couleur : Négatif copié sur gélatine bichromatée, tirage sur gélatine.

### *Typographie.*

#### a) Trait.

Dessin au trait noir, vieilles gravures, etc.; négatif au collodion, copie sur zinc au bitume et à l'albumine, morsure.

Couleur : Dessin de mise en place gravé sur zinc; report sur les planches de couleur, décalques de pointillés sur réserves à la main; gravure et tirage.

Cartes : Même mode d'obtention.

b) Simili.

Illustrations diverses d'après lavis, tableaux, aquarelles et dessins, ou d'après photographies ou radiographies, journaux, documents photographiques, Bélinogrammes ou photographies transmises par procédé Siemens.

Trichromie, quadrichromie : d'après documents en couleurs, aquarelles, étoffes, tapis, objets en nature, tableaux, panorama du Mont-Blanc, de M. HELBRONNER, mentionné ci-dessus.

D'après plaques autochromes; d'après photographies en couleurs par superposition de primaires au charbon.

*Offset.*

Epreuves de simili tirées typographiquement sur papiers mats, non couchés.

Illustrations diverses noires et couleurs, tramées ou non. Feuilles de tirage. Les sujets sont mis en place dans la feuille et les couleurs répérées par une machine photographique à copier ayant deux mouvements micrométriques à angle droit l'un de l'autre. Photographie de la machine à reports photographiques.

Réimpressions de volumes qu'il suffit de photographier et de copier sur zinc. Affiches traitées en petit format comme pour le tirage typographique; une épreuve de chaque couleur spécialement tirée en noir est agrandie sur film et copiée photographiquement sur le zinc du tirage.

*Rotogravure.*

Illustrations diverses en noir et couleur. Catalogues, journaux, feuilles de tirage en rotative. Les documents sont photographiés en négatif, puis en diapositif. Ils sont assemblés, l'assemblage est copié sur papier au charbon; le papier au charbon est dépouillé sur un cylindre de cuivre; les morsures exécutées à travers les reliefs du charbon creusent davantage le métal sous les noirs que sous les gris et les blancs. On peut tirer en taille-douce. Essuyage du cylindre par une raclette d'acier.

Etoffes imprimées par les procédés de rotogravure. Les répétitions peuvent être faites à la machine à répéter pour l'Offset.

*Héliogravure au grain.*

Tirage soigné avec encrage et essuyage de la planche à la main.

*Composeuses photographiques.*

Article de « Papyrus » résumant l'état de la question et signalant les principaux brevets.

*Filigranes.*

Papiers laminés sur des clichés, zinc ou acier, gravés comme des clichés au trait; une des épreuves a été encrée pour mieux montrer le dessin.

#### IV. — *Photographie animée.*

L'art cinématographique était représenté par quelques photographies de vedettes du film, mais la véritable exposition de la photographie animée fut présentée dans la salle de projections le 3 juin, où défila sur l'écran le film représentant l'« Histoire des origines du cinématographe ».

L'École technique de Photographie avait exposé différentes vues représentant les locaux fort bien installés dont elle dispose à Paris, 85, rue de Vaugirard.

#### Banquet

A la suite de la visite de l'Exposition eut lieu le *Banquet* servi dans la « Halle aux grains ». Les convives étaient au nombre de 350 environ.

A la table d'honneur avaient pris place MM. ANATOLE DE MONZIE, Ministre de l'Éducation nationale, qui présidait le Banquet, ayant à sa droite M. GEORGES NOUELLE, député, maire de Chalon, et le Général PERRIER, Membre de l'Académie des Sciences, Président du Comité national d'Organisation, Président de la Société française de Photographie et de Cinématographie, et à sa gauche M. PAUL BOUET, Préfet de Saône-et-Loire et M. le Comte de LA BAUME-PLUVINEL, Membre de l'Académie des Sciences, représentant l'Académie des Sciences.

Avaient également pris place MM. BERGEOT, COCHARD, DUPREY, PELLETIER, sénateurs de Saône-et-Loire; THOMAS, BOUSSOUD, BATAILLE, COUILLEROT, députés; GUILLEMOT, chef du Cabinet du Ministre; SAUVIAT, sous-préfet de Chalon; DIDKOWSKI, secrétaire-général de la Préfecture; ANTONIN, sous-préfet d'Autun; SECOND, chef de cabinet du préfet ;

MM. LÉON GAUMONT, membre du Comité d'honneur; Edmond MALO, président du Syndicat d'initiative de Chalon, membre du Comité d'honneur; Edouard BELIN, inventeur du Belinogramme, vice-président du Conseil d'administration de la Société

française de Photographie; L. LOBEL, secrétaire général du Comité national d'Organisation; P. MONTEL, trésorier dudit Comité, directeur de l'Ecole technique de Photographie; BARON, président de la Fédération des négociants de la Photographie; G. CROMER, collectionneur, membre du Comité national d'Organisation; DELAC, président de la Chambre syndicale de la Cinématographie, et Mme DELAC;

MM. TRARIEUX, président de la Chambre syndicale des Industries et du Commerce photographiques; POTONNIÉE, vice-président du Conseil d'administration de la Société française de Photographie, tous Membres du Comité national d'Organisation; MAUCHAMP, président d'honneur du Comité local d'Organisation, président du Conseil général de Saône-et-Loire; MARION, président du Tribunal civil de Chalon; Colonel DESMAZES, commandant le 134<sup>e</sup> d'Infanterie; BIDAULT-BRUCHET, président de la Chambre départementale d'Agriculture ;

MM. Paul COLLIN, président du Comité des Foires de Chalon; TEISSIER, président du Tribunal de Commerce; THÉVENOT, président et JEANNIN-NALTET, vice-président de la Chambre de Commerce, Léon PROST, président du Comité des Fêtes; VILOT, président de la Société française d'Archéologie; DEFFY, secrétaire général de la Mairie; BARTHUET, capitaine de gendarmerie;

M. DÉROME, directeur de l'Ecole nationale professionnelle NICÉPHORE-NIÉPCE, de Chalon; BAUDART, principal du Collège de Chalon; L. ARMAND-CALLIAT, secrétaire général de la Société d'Histoire et d'Archéologie; NUGUE, inspecteur départemental de l'Enseignement technique; GABUT, professeur au Collège, président du Photo-Club de Chalon « Nicéphore Niépce »; GUICHARD, chef du secrétariat de la mairie; PERRAULT-DABOT fils (représentant M. Perrault-Dabot, inspecteur général des Monuments historiques); MORGAND, archiviste départemental; MARÉCHAL, maire de Saint-Loup-de-Varenne; MAZUÉ, président de la Chambre des Métiers de Saône-et-Loire; BURLET, commissaire général de la Foire-Exposition; André PROST, ROSSELET, POILLOT, vice-présidents du Comité des Foires; BOUSSIN, secrétaire général, et MEUNIER, membre du Comité des Foires; BOURGEOIS, phototypiste; CHEVALIER, commissaire spécial; AUGER, directeur de l'Office départemental de placement; DURET, receveur principal; GENDRE, inspecteur des contributions indirectes; TONNER, trésorier de la Caisse d'Epargne; GREMERET, architecte à Chalon, auteur des plans du monument de Saint-Loup; TATON, inspecteur divisionnaire à l'exploitation des chemins de fer ;

MM. Roger SIMONET, de Dijon; CLAIR-GUYOT, de « l'Illustration »; FRANC-PERRET, président de l'Association amicale de la Presse chalonnaise; FOUQUET, de « l'Ami du Peuple »; THIBERT, ingénieur de la Compagnie électrique de la Grosne; GUÉNARD, jardinier chef de la Ville de Chalon; BRESSAND, percepteur de Chalon-Ville; OLLIER, percepteur de Chalon-Sud ;

MM. PAGNIER, maire de Champforgeuil; BUFFOT, maire de Farces; CHAMPION, maire de Fragnes; AMIEL, maire de Saint-Jean-des-Vignes; MUTELET, maire de Sassenay; DROUX, maire de Virey; GRANDRIAUX, maire de Chatenoy-en-Bresse; COULON, maire d'Epervan, membre de la Chambre d'Agriculture;

MM. TOUCHEMOULIN, ROBIN-PERRIER, MUGNIER, le Docteur REINAUD, maire d'Autun, Conseillers généraux de Saône-et-Loire ; BLANCHARD, maire de Mâcon; THIBERT, maire de Louhans ;

M. LABBÉ, directeur général de l'Enseignement technique;

MM. BATAILLE, receveur des finances; BONNE, inspecteur d'Académie de Saône-et-Loire; HUET, sous-directeur des contributions indirectes; SIGNORET, inspecteur-primaire à Louhans; RODET, procureur de la République; BILLOT, inspecteur du Contrôle de l'Etat sur les Chemins de Fer; PERRIAUX, inspecteur de l'Enregistrement; DONDIN, ingénieur ordinaire des Ponts et Chaussées; TRAPIER, inspecteur départemental du Travail ;

MM. DUBIEF, conseiller d'arrondissement, maire de Crissey; PERNOT, conseiller d'arrondissement, maire de Saint-Marcel.

MM. TACNET, secrétaire général de la sous-préfecture; BRUSSON, adjoint au maire de Saint-Loup-de-Varenne; JACQUOT, secrétaire de la mairie de Saint-Loup-de-Varenne ;

MM. COLLOT, maire de Lans; HUMBERT, maire de Marnay; TÉTU, maire d'Osion; THIELLY, maire de Saint-Remy; CHAPOT, maire de Varennes-le-Grand; LEFRANC, maire de la Loyère; MM. les délégués des Foires-Expositions de Bourg, Nalay, Mâcon, etc.;

MM. GUILLEMOT, BRISSON, NOBLE fils, RIDELET, CHANT, Edme CRAVINO, président des Comités de quartier; AUBLANC, ROUYER, président de la Fédération départementale des Familles nombreuses ;

MM. VIGAND, directeur de l'Ecole normale de Mâcon; DURAND, principal du Collège de Louhans;

MM. KOCH, de Lisieux, président de la Fédération syndicale des Photographes professionnels du Nord-Ouest; DEMAREZ, de Maubeuge, vice-président de l'Association des Photographes professionnels de la Région du Nord; HERBEAU, de Lille; M. PASQUERO, de Lille, président de l'Association des Photographes professionnels

de la Région du Nord et secrétaire général de la Fédération du Nord-Ouest, et Mme PASQUERO; M. Ed. GRIESHABER, Président d'honneur de la Chambre syndicale des Industries et du Commerce photographiques; M. et Mme BOESPFLUG; M. et Mme BARNIER; MM. MATTEY, de la Chambre syndicale des Industries et du Commerce photographiques; M. CABOSSEL, vice-président de la Chambre syndicale des Industries et du Commerce photographiques; PY, vice-président du Photo-Club Chalonnais; BOULLIER, architecte municipal; ROUX, ingénieur voyer; BERTILIER, commissaire de Police; THIVAND, bibliothécaire; docteur MARTZ, directeur du Bureau municipal d'hygiène; DARBOIS, directeur de l'Ecole municipale de dessin; Jules CHEVRIER, directeur de la Compagnie électrique de la Grosne; LACOSTE, photographe à Chalon, président du Comité de restauration de la tombe de NIÉPCE, etc., tous Membres du Comité local d'Organisation;

MM. RAGUILLET, DAVID, REBOUILLAT, adjoints; BAUFRET, BLONDEAU, BONJOUR, DALIGAND, DEMONFAUCON, DIRY, DUBOIS, DUPOINT, GAZELLE, GENOT, LAPIERRE, LOUGNOT, MANIFACIER, SATONNET, SERVY, SOUBRANE, conseillers municipaux;

MM. GERSCHEL, trésorier du Comité des Foires; VÉDRINE, chef de la publicité; CHAUSSIER, membre dudit Comité; DOURIAUX, secrétaire du Commissariat; REY, Membre dudit Comité;

MM. BRAY, LESNE, PAPILLOT, BERTRAND, vice-présidents; LABONDE, secrétaire; DESCHAMPS, trésorier du Comité des Fêtes;

MM. TOCHON, FERRET et JOSEPH, membres du Bureau de la Chambre syndicale des Industries et du Commerce photographiques; A. NOURRISSON, trésorier du Photo-Club bourguignon; H. HASCHER, de la Section du Photo-Club bourguignon; J. COMBIER, délégué du Syndicat français des intérêts généraux de la Photographie; CLAYETTE, délégué du Syndicat des Photographes de Lycn; M. et Mme RIO, de Metz;

Mlle DAUMAIN, directrice du Collège de filles; Mme HUGONNIER, directrice de l'Ecole normale de filles de Mâcon.

La famille NIÉPCE était représentée par les personnes suivantes :

Mme LAFORGE-NIÉPCE; Mme PÉRICHON, sa fille; Mme Bernard PÉRICHON, sa fille; M. Pierre Nicéphore LAFORGE, son fils.

Mme LAFORGE, qui était à la table d'honneur est une descendante directe de Nicéphore NIÉPCE, puisqu'elle est la petite-fille d'Isidore NIÉPCE, le fils de l'inventeur de la Photographie et qui continua son association avec Daguerre. Elle est la fille du troisième enfant d'Isidore-Etienne-Eugène NIÉPCE, marié à Rosalie RIDOUX, et décédé en 1894.

Marie-Louise NIÉPCE, mariée à Casimir LAFORGE, décédé en juillet 1926, a eu quatre enfants, dont Mme PÉRICHON et M. Pierre Nicéphore LAFORGE.

Le quatrième fils de Mme LAFORGE, né en janvier 1901, est marié à Mlle Hélène BIARDOT, dont il a eu trois enfants. Le dernier, Denis LAPORTE, qui est le plus jeune des descendants directs de Nicéphore NIÉPCE, est né en novembre 1930.

Les autres membres de la famille NIÉPCE présents au banquet étaient : MM. A. PERRAULT-NIÉPCE, Henri NIÉPCE, MMlles Henriette NIÉPCE, Jeannine NIÉPCE, Raymonde NIÉPCE, ses filles; Mlle Jeanne NIÉPCE, sa sœur; Mme DESFONTAINES-NIÉPCE, sa sœur; M. Robert PERRAULT, ingénieur à Paris; M. et Mme Gaston NIÉPCE, de la Société des Gens de Lettres, à Nice; M. et Mme Henri LARCHER; M. le Baron de BRIX et Mme de BRIX; M. et Mme de CHALIGNY; Mme Vve Alexandre NIÉPCE; Mme Anne-Marie NIÉPCE; M. le Docteur Jean NIÉPCE, qui prononça un toast au banquet; MM. Charles SUNDT, SUNDT fils; M. Edouard MENGIN, industriel, maire de Sommedieue (Meuse) et Mme MENGIN; Mme Edouard LARCHER; M. Antony LARCHER; M. Nicéphore NIÉPCE.

La réputation de l'excellente cuisine bourguignonne se confirma une fois de plus par le succulent menu servi par M. VACHER, propriétaire du Royal-Hôtel :

#### Menu

Le brochet de Saône à la Brillat-Savarin.  
La poularde de Bresse poêlée au Porto, garnie à la crème.  
Le cœur de filet du Charollais Renaissance.  
Les écrevisses de l'Orbize.  
Les fruits glacés au sorbet.

#### Les vins :

Le Bourgogne, Le Meursault-Charmes 1929, Le Gevrey-Chambertin 1929, Le mousseux de Bourgogne. Le café. Les liqueurs régionales.

Ce menu fut particulièrement apprécié.

Au dessert, plusieurs discours ont été prononcés.

*Discours de M. BOUET, préfet de Saône-et-Loire*

Monsieur le Ministre,

Je suis heureux de vous apporter le salut respectueux du département de Saône-et-Loire et de vous assurer de son fidèle attachement au régime républicain. Dans cette ville qui confie volontiers ses destinées à des hommes aux pensées sociales audacieuses, vous avez pu constater qu'on a le sentiment profond, le sens de la mesure des réalités et que ceux qui l'administrent savent maintenir l'ardeur et la générosité de leurs conceptions dans le cadre des institutions de la République.

A vous qui avez détenu de nombreux et différents portefeuilles ministériels, il est probablement advenu — selon la fiction par quoi là où est un Ministre, le Gouvernement, dans toutes ses spécialités est présent — et, sans en être gêné, de célébrer comme Ministre des Finances un artiste dans le genre de Vestris, tandis que, ailleurs, Ministre des Arts, vous rendez hommage à tel fameux calculateur. Ici, ce n'est pas pour vous une tournée « hors série » : Ministre des Sciences, en même temps que Ministre des Beaux-Arts, la glorification du tout premier inventeur de la Photographie relève, au premier chef, de votre compétence officielle.

La Photographie, à ses origines, ne se proposait guère pour but que de fixer des images simples et de laisser dans les archives familiales des souvenirs touchants, parfois naïfs, sur les différentes étapes de la vie des êtres chers. Longtemps, non peut-être sans raison, toute valeur artistique lui fut déniée, et ceux de notre âge se souviennent combien tel peintre de batailles du siècle passé était raillé par les purs artistes parce qu'il s'inspirait d'instantanés pour placer sur ses toiles des chevaux au galop dans leurs positions naturelles alors qu'il était classique de les représenter dans des attitudes invraisemblables.

La Photographie n'est plus l'auxiliaire des arts dont on sourit, c'est un art, un grand art, nombreux, multiple, qui, sans conteste, se range à côté de ceux dont la consécration est de tous les temps. Quant aux applications scientifiques de la découverte de Niépce, on les trouve dans tous les domaines où s'exerce l'esprit d'invention et de progrès des hommes. Peut-on même ne pas mettre au premier rang l'aide merveilleuse et parfois déconcertante qu'elle nous apporte dans la lutte contre les maux et les souffrances physiques de l'humanité.

Au nom de tous, Monsieur le Ministre, je vous remercie, et si vous voulez me permettre d'évoquer ici les souvenirs anciens de notre jeunesse, je vous remercie affectueusement d'avoir répondu à notre appel pour apporter à ces fêtes le précieux appoint de votre personnel prestige. Je vous invite, Messieurs, à lever vos verres en l'honneur de M. de MONZIE, Ministre, et à porter le toast loyal à M. Albert LEBRUN, Président de la République française.

*Discours de M. NOUELLE, député,  
maire de Chalon-sur-Saône*

Monsieur le Ministre,  
Mesdames, Messieurs,

Voici cent ans que mourait Nicéphore NIÉPCE, le génial inventeur de la Photographie.

Tout à l'heure, des voix autorisées diront sa vie, son labeur patient et acharné, son magnifique désintéressement, la grandeur de la découverte qui illustre à jamais son nom et qui honore le génie français, la science française.

Pour moi, je veux simplement rappeler que Nicéphore NIÉPCE était un enfant de Chalon, que c'est dans le cadre de nos vieux remparts et dans notre banlieue immédiate qu'il entreprit et poursuivit la longue suite des travaux et des recherches qu'il eut la joie de mener à bien avant de s'en aller dormir dans le petit cimetière de Saint-Loup-de-Varenne.

C'est à Chalon qu'il naquit, le 7 mars 1765, qu'il fit de solides études chez les Oratoriens, tout comme Monge, quelques années avant, les poursuivait chez les Oratoriens de Beaune, notre voisine.

La Révolution, qui en fit un soldat, l'éloigna quelques années des bords de la Saône qu'il chérissait; mais, dès 1801, il était réinstallé pour toujours dans notre cité, allant de sa maison de la rue de l'Oratoire à sa propriété du Gras.

Cette fidélité à notre vieille cité bourguignonne est une raison supplémentaire pour que son nom reste gravé aux cœurs de nos concitoyens, pour que sa mémoire soit pieusement honorée par les Chalonnais. C'est pourquoi en ce jour solennel, où, sous le haut patronage de M. le Président de la République, nous fêtons l'illustre inventeur, toute notre population vibre d'enthousiasme ému et reconnaissant.

Elle exprime par ma voix sa gratitude à tous ceux qui sont ve-

nus de loin rehausser de leur présence l'éclat du centenaire de la mort de Nicéphore Niépce.

Et tout d'abord, que M. le Ministre de l'Education nationale veuille bien recevoir le témoignage de la reconnaissance de notre ville, pour avoir accepté de présider ces fêtes. Monsieur le Ministre, nous connaissons tous les devoirs écrasants de la charge que vous assumez pour le plus grand bien de notre enseignement public; nous savons que, seule, votre exceptionnelle activité peut vous permettre de faire face à la fois aux obligations les plus diverses qui vous assaillent, tout en résolvant, au plus grand profit de notre jeunesse studieuse, les problèmes ardu qui se présentent journellement au grand maître de l'Université. Votre présence ici est pour nous tous un motif de fierté et nul, mieux que vous, ne pouvait consacrer la gloire mondiale de Nicéphore NIÉPCE.

Nous sommes aussi tout particulièrement honorés que l'Institut de France ait bien voulu être représenté aujourd'hui par l'un de ses membres les plus éminents, M. de la Baume-Pluvinel, que je salue très respectueusement. Nous n'oublions pas, Messieurs, que dès 1836, l'Académie des Sciences rendait, par la bouche d'Arago, un hommage solennel à NIÉPCE et à DAGUERRE.

M. le Général Perrier, membre de l'Institut et président de la Société française de Photographie et de Cinématographie, a droit tout particulièrement à notre gratitude. C'est sous sa présidence éclairée que le Comité parisien d'Organisation des fêtes de NIÉPCE a délibéré et a pu donner un retentissement exceptionnel au centenaire de l'une des plus belles inventions françaises : celle de la Photographie.

Aux côtés de M. le Général Perrier, nous sommes heureux de voir et de saluer ceux qui, au sein du comité d'organisation, ont été ses plus fidèles collaborateurs. C'est d'abord M. Edouard Belin, vice-président du Conseil d'Administration de la Société française de Photographie et de Cinématographie, et qui, plus est, savant aussi profond que modeste, inventeur de génie, digne continuateur de l'œuvre entreprise par NIÉPCE il y a un siècle, créateur, en un mot, de la téléphotographie, si pleine de riches promesses; ensuite, M. Potonniée, vice-président du Conseil d'Administration de la Société française de Photographie, dont nous admirerons ce soir la vaste érudition; M. Cromer, qui a su si bien organiser la belle exposition que nous avons tous admirée ce matin; M. Lobel, le très distingué secrétaire général du Comité d'Organisation, et M. Montel, directeur de l'Ecole technique de Photographie, qui représente ici la presse photographique et cinématographique.

Mesdames et Messieurs, la reconnaissance de la ville de Chalon va aussi à tous ceux qui représentent aujourd'hui, ici, l'activité extraordinaire que l'invention de la Photographie a provoquée dans le domaine artistique, industriel et commercial.

En première ligne, Messieurs, il convient que nous remercions de sa présence parmi nous celui qui est le plus grand animateur de notre enseignement technique, M. Labbé. Monsieur le Directeur général, parmi les industriels, parmi les couches laborieuses, nul n'ignore les efforts que vous faites pour éduquer, sur le plan de la production nationale, les jeunes générations. Vous n'avez pas oublié que la Photographie et la Cinématographie sont des branches particulièrement dignes de votre attention. Rien ne vous échappe de ce qui peut préparer, dans les domaines les plus divers, des techniciens de plus en plus qualifiés.

A vos côtés, combien nous sommes heureux de voir les grands animateurs de la production photographique et cinématographique : c'est M. Trarieux, président de la Chambre syndicale des Industries et du Commerce photographiques. Monsieur Trarieux, tout en vous priant d'accepter les remerciements de notre ville, nous vous prions de bien vouloir transmettre, à celui auquel des liens filiaux vous rattachent, j'ai nommé M. Louis Lumière, le tribut de notre admiration et les regrets que nous avons de ne pouvoir l'avoir en ce jour, à cette table.

C'est aussi M. Delac, président de la Chambre syndicale de la Cinématographie, dont l'activité merveilleuse s'emploie pour le plus grand bénéfice de nos films français, et qui, il y a seulement quelques jours, était notre ambassadeur auprès des grands producteurs américains.

Je salue encore M. Baron, président de la Fédération des Négociants de la Photographie, et M. Léon Gaumont, auquel doit tant la popularisation de la Cinématographie en France.

Et en cet instant, Mesdames et Messieurs, je dois m'incliner vers les membres de la famille Nicéphore NIÉPCE, qui sont venus ici pour joindre leur filiale admiration aux hymnes de reconnaissance que tous nous adressons à leur grand ancêtre. En les saluant tous, j'adresserai tout particulièrement à Mme Laforge-Niépcé, arrière petite-fille du grand savant, l'assurance que la mémoire de son illustre aïeul est vivante dans le cœur de nos habitants.

J'ai à cœur aussi de remercier mes collègues du Parlement; M. Mauchamp, président du Conseil général, pour qui, tous, nous avons la plus fervente admiration; MM. les conseillers d'arrondis-

sement; mes collègues, les maires d'un grand nombre de communes du département, qui, tous, ont voulu être à nos côtés pour célébrer NIÉPCE.

Mais il est des hommes à qui je voudrais tout particulièrement témoigner notre gratitude. Ce sont ceux qui, sur le plan local, s'emploient depuis des mois et des semaines à préparer la belle fête à laquelle nous participons : M. Collin et M. Burlet, président et commissaire général de notre Foire-Exposition, ainsi que leurs collaborateurs et tout le Comité d'Organisation chalonnais qui, avec une émulation admirable, ont consacré le meilleur de leur activité à faire que Chalon fête dignement son illustre fils.

Je me dois également de dire aux représentants de notre presse combien nous avons été sensibles à tout ce qu'ils ont pu faire pour que le centenaire de NIÉPCE marque une date dans l'histoire scientifique de la France.

Pour terminer, je veux assurer nos éminents visiteurs que notre ville gardera précieusement le souvenir de NIÉPCE et la mémoire de cette journée dans laquelle son génie a été magnifié.

Monsieur le Ministre, vous avez bien voulu consentir à ce que la très belle Ecole nationale professionnelle, que la République construit chez nous, à grands frais, porte le nom de NIÉPCE. Nous vous en remercions.

Les jeunes générations qui y seront élevées s'inspireront, nous n'en doutons pas, dans leur activité future, de l'exemple admirable que constitue la vie de celui que nous honorons aujourd'hui.

A vous tous, Messieurs, je dis merci et, dans un élan de reconnaissance, je lève mon verre en votre honneur.

Ces paroles furent entrecoupées d'applaudissements, notamment lors des allusions faites à M. Edouard Belin, à M. Labbé, à M. Potonniée, etc.

#### *Discours de M. COLLIN, président du Comité des Foires*

Monsieur le Ministre,  
Messieurs,

En ma qualité de président du Comité des Foires de Chalon, j'avais ce matin l'honneur de vous souhaiter la bienvenue. Ce soir, je tiens à vous remercier à nouveau d'avoir bien voulu inaugurer avec nous, notre 6<sup>e</sup> Foire-Exposition, et je joins à ces remerciements, les noms de M. Figuera, représentant de M. le Ministre

du Commerce, et de M. Labbé, directeur de l'Enseignement technique.

Le Comité tout entier apprécie à sa valeur l'encouragement que vous apportez à nos efforts persévérants, et les heureux effets qu'aura pour nous votre visite.

Appelé à la tête d'un département aussi important que celui de l'Education nationale, en dépit des incessantes occupations qui absorbent tout votre temps, vous avez bien voulu, Monsieur le Ministre, vous déplacer pour donner à la ville de Chalon, à l'occasion des fêtes célébrées en l'honneur de notre illustre concitoyen, un témoignage d'estime et de sympathie qui s'est étendu jusqu'à notre compagnie.

Chalon, avec raison, s'intitule « ville d'affaires ».

Placée au milieu d'une plaine fertile en céréales, à deux pas de coteaux fameux qui produisent les grands crus, Chalon, véritable centre d'attraction du département de Saône-et-Loire, est une ville de commerce et d'industrie, le plus important marché financier de la Bourgogne, avantage qu'elle doit à sa situation sur la Saône et le canal du Centre, aux nombreuses voies ferrées qui la traversent.

Déjà place de commerce sous les Romains, elle a gardé sa réputation au moyen âge et jusqu'aux temps modernes. Comme ce flambeau de la vie que, d'après Lucrèce, les générations se transmettent l'une à l'autre, nous avons recueilli de nos pères un héritage de haute probité commerciale et industrielle, nous l'avons reçu avec piété, nous le maintiendrons pour le transmettre sans tache à nos successeurs.

Les pouvoirs publics nous y aideront. Récemment encore, notre Ecole professionnelle n'a-t-elle pas été transformée en Ecole nationale d'enseignement technique? Que nous manque-t-il pour que Chalon reste digne de son passé, de son présent, que nous manque-t-il sinon la création dans notre ville d'un vaste port fluvial sur la Saône, d'un port qui centraliserait le commerce intérieur d'une importante partie de la France, serait le grand dépôt de marchandises entre Lyon et Marseille d'un côté, entre Strasbourg et Nantes de l'autre?

Pourquoi ce projet de port, si souvent discuté, ne pourrait-il rentrer dans le plan d'équipement national? Nulle part, mieux que dans notre cité, — et ici, je m'adresse plus spécialement à M. le représentant du Ministre du Commerce — nulle part mieux que dans notre cité, en raison de sa situation géographi-

que, en raison aussi de l'esprit si entreprenant des habitants, de leur caractère ouvert et de leur entrain qui en font presque des Méridionaux, nulle part projet ne serait mieux venu et plus utile.

Je vous livre cette suggestion, Monsieur le Ministre et vous Messieurs, pour qu'à l'occasion vous puissiez, dans les délibérations du conseil, faire part de nos vœux à cette assemblée.

Pardonnez au vieux Chalonnais que je suis, d'aimer sa ville et de vouloir non seulement lui conserver sa prospérité actuelle, mais encore rêver pour elle le plus bel avenir!

Je vous prie, Monsieur le Ministre, de trouver dans mes paroles la profonde gratitude que votre présence, ainsi que celle de M. le représentant du Ministre du Commerce et celle de M. le Directeur de l'Enseignement technique, inspirent aux membres du Comité, fiers de l'attention bienveillante et de la marque d'intérêt que leur témoignent en ce jour, des hôtes aussi éminents.

Messieurs, au nom du Comité comme en mon nom personnel, je bois à M. de Monzie, Ministre de l'Education nationale; à M. Figuera, représentant de M. le Ministre du Commerce; à M. Labbé, directeur de l'Enseignement technique; au Gouvernement de la République enfin qui, en déléguant un de ses membres les plus qualifiés, nous donne, en ce jour, une preuve incontestable de sa sollicitude.

*Discours de M. PAUL MONTEL*

*Secrétaire général de la Presse technique*

Monsieur le Ministre,  
Mesdames,  
Messieurs,

D'éminents orateurs vous diront tout à l'heure l'histoire de l'invention de la Photographie et vous traceront l'imposant bilan de ses applications dans tous les domaines de l'activité humaine, ainsi que son rôle chaque jour accru dans la vie sociale du monde.

Il m'a semblé que la voix de la Presse professionnelle et technique, à laquelle j'ai l'honneur d'appartenir, devait se faire entendre au cours de ces manifestations qui ont pour objet de glorifier Nicéphore NIÉPCE, l'inventeur de la Photographie et d'en souligner les applications qui ont donné naissance à de nombreuses professions, à la création de laboratoires de recherches et d'usines importantes, occupant un nombreux personnel et qui font appel à toutes les ressources de l'industrie.

Je serai très bref. Ce que je désire faire ressortir, c'est ceci : si l'invention de la Photographie, ce miracle de la lumière, mais aussi de l'imagination, de la ténacité et du savoir des hommes, a pu en très peu de temps donner naissance à de prodigieuses applications dans les domaines les plus variés, cela tient au fait que la France, éprise depuis toujours d'idées généreuses, a fait connaître au monde entier les détails de l'invention de la Photographie, dont elle aurait pu se réserver le bénéfice, ce qui a permis à tous les chercheurs, à tous les savants, de s'en inspirer pour y apporter successivement des perfectionnements qui n'auraient peut-être pas été aussi rapides sans le geste désintéressé de notre pays.

Cela tient aussi au fait que dès ses débuts l'invention fut populaire, qu'elle donna naissance à une profession qui se développa très rapidement, ce qui stimula les efforts des chercheurs pour y apporter des perfectionnements.

De nombreuses publications de vulgarisation et de recherches furent fondées qui, à leur tour, divulguèrent les résultats des travaux des savants de tous les pays, la découverte d'applications insoupçonnées au début de l'invention, les perfectionnements apportés à la technique; elles contribuèrent donc, pour une large part, aux progrès féconds de la Photographie.

Les recherches des savants poursuivies sans relâche, aboutirent à des inventions étonnantes, la plupart réalisées en France. La Cinématographie, la Photographie des Couleurs, la Bélinographie entr'autres, et à des applications scientifiques du plus haut intérêt; elles continuent à un rythme accéléré, elles sont nécessaires parce que la loi du progrès l'exige et parce que sous son apparente simplicité, la Photographie — englobons dans ce mot l'ensemble de ses applications, comprenant dans ses grandes lignes la fabrication des appareils, celle de l'optique et des surfaces sensibles — fait appel, pour réaliser les perfectionnements qu'on lui demande, à toutes les ressources des connaissances humaines, presque toujours dans leur domaine le plus élevé.

On ne connaît pas assez la complexité et l'étendue des problèmes de tous ordres que soulève la Photographie, l'avènement du cinéma sonore les complique encore. Pour les résoudre, dans tous les pays, des laboratoires spécialisés ont été créés par les industriels et dirigés par des sommités scientifiques.

Les résultats des travaux de ces laboratoires sont publiés par les revues techniques, et tous les trois ans a lieu un Congrès in-

ternational de photographie scientifique et appliquée, au cours duquel des savants, des techniciens, venus de tous les pays du monde se rencontrent pour discuter des questions qui ont été portées à leur connaissance par les publications spécialisées.

La France est toujours représentée à ces Congrès par une délégation importante dirigée par M. Clerc, technicien averti de toutes les questions photographiques, Directeur d'une revue qui fait autorité : *Science et Industries photographiques*, savant modeste dont les travaux sont connus dans le monde entier. Il fait honneur à l'Université de Paris, à laquelle, M. le Ministre, il appartient, et je suis heureux, au nom de la Photographie française, de lui rendre hommage pour les services qu'il a rendus et continue à rendre à la Science photographique.

Mais il ne faut pas oublier que la Photographie, la Cinématographie, merveilleusement perfectionnées par la Science, n'en sont pas moins des arts, des arts délicats, sensibles aux défaillances de ceux qui les exercent et qui veulent de nos jours des connaissances approfondies sans lesquelles ils ne peuvent donner que des résultats médiocres et décevants.

Il est donc indispensable que les praticiens, les techniciens de la Photographie et de la Cinématographie, reçoivent un enseignement spécialisé pour pouvoir exercer avec intelligence et profit, leur profession et être capables d'apprécier la valeur des perfectionnements que la Science et le Progrès apportent chaque jour dans toutes les Industries.

C'est dans ce but que les industriels de la Photographie, de la Cinématographie, la Ville de Paris, le Ministère de l'Education nationale représenté par la Direction de l'Enseignement technique ont associé leurs efforts et créé l'Ecole technique de Photographie et de Cinématographie.

La Presse technique, dans le développement et la prospérité de la Photographie, a joué un rôle modeste peut-être, mais qui a eu son utilité, nous en sommes certains, et comme la Presse technique honore tous les inventeurs, il était de son devoir d'être présente à Chalon.

Au nom des Photographes professionnels, des Sociétés de Photographie, des Industriels de la Photographie, représentés ici par de nombreux délégués, la Presse technique et professionnelle s'associe de tout cœur à l'hommage solennel rendu par le Gouvernement de la République française, par la ville de Chalon-sur-Saône, à l'un de ses glorieux fils, Nicéphore NIÉPCE, inventeur de la Photographie.

*Discours de M. CHARLES DELAC  
président de la Chambre syndicale française de la  
Cinématographie*

Monsieur le Ministre,  
Monsieur le Maire,  
Messieurs les Présidents,  
Mesdames, Messieurs,

C'est de l'image photographique qu'est parti notre grand savant Louis Lumière pour arriver à son admirable invention de la Cinématographie, c'est-à-dire à l'image photographique mouvante, symbole de la vie.

C'est sur la Photographie qu'est venue s'ajouter l'inscription des sons, base de l'invention du film parlant, auquel restera attaché le nom d'un autre grand français, Léon Gaumont. C'est vous dire, Mesdames, Messieurs, le culte que, dans tous nos milieux, nous conservons à la mémoire de NIÉPCE, et la joie que nous éprouvons aujourd'hui devant cette merveilleuse manifestation de gratitude nationale. D'autres, ici, vous ont dit et vous diront encore tout ce que le monde entier doit à l'inventeur de la Photographie.

Au nom de la Cinématographie, son génial inventeur, M. Louis Lumière, devait prendre la parole aujourd'hui devant vous. Son état de santé ne le lui a pas permis ; c'est en son nom et au nom de toute la Cinématographie française, que j'ai l'honneur de représenter, que je viens apporter à la mémoire de Nicéphore NIÉPCE, l'hommage de notre admiration et de notre reconnaissance.

*Discours de M. MAUCHAMP  
président du Conseil général de Saône-et-Loire*

Monsieur le Ministre,  
Mesdames,  
Messieurs,

Permettez au Doyen du Conseil général de Saône-et-Loire d'apporter le tribut d'estime et de reconnaissance de cette assemblée à celui dont nous célébrons aujourd'hui le centenaire.

Parmi les nombreux hommes illustres dont peut s'enorgueillir à juste titre notre département — de Ponthus de Thiard à Lamartine — Joseph-Nicéphore NIÉPCE devrait occuper le premier rang ; mais il connut les vicissitudes de la fortune ; il eut tout le

malheur auquel la modestie et le désintéressement exposent souvent l'homme supérieur.

Il fut longtemps ignoré, et encore aujourd'hui son nom connu et vénéré du monde savant est loin d'avoir acquis la popularité et cette réputation qui, jointe à l'estime et à l'admiration, constituent la gloire que mérite cependant la prodigieuse découverte due à la persévérance de son génie.

La ville de Chalon-sur-Saône n'a pas oublié son illustre enfant; elle a compris depuis longtemps que l'art créé par NIÉPCE est devenu une nécessité sociale, en quelque sorte une condition de la vie intellectuelle et morale des peuples et partant que la création de l'Héliographie, de la Photographie, avait des droits à la reconnaissance du genre humain.

C'est ainsi qu'en 1878, le Conseil municipal de cette ville décida d'élever une statue à Nicéphore NIÉPCE — une Commission dont j'eus l'honneur de faire partie, fut chargée de pourvoir à la réalisation du projet; elle ouvrit une souscription internationale, un appel fut rédigé, publié en plusieurs langues et répandu dans toutes les nations. — La ville de Chalon, le Conseil général, la Société d'Histoire et d'Archéologie, la Chambre de Commerce et son Président, furent les premiers souscripteurs, et la statue — œuvre de Guillaume — fut élevée place du Port Villiers, face au soleil dont le glorieux inventeur utilisait si savamment la lumière.

Depuis cette époque, des perfectionnements, des applications nombreuses de la Photographie dans tous les domaines de la science, on peut dire de l'activité humaine, ont fait ressortir de plus en plus son importance.

Est-il possible d'énumérer tous les services que rend à la science, aux arts, à la médecine, cette merveilleuse exploitation du rayonnement solaire?...

Il semble bien qu'un nouveau témoignage de reconnaissance publique était dû à notre illustre compatriote. C'est cette pensée généreuse qu'a eue M. le Maire de Chalon, et il proposa que ce témoignage de reconnaissance et de souvenir ait lieu dans une manifestation solennelle à l'occasion du centenaire de la mort de Nicéphore NIÉPCE. Cette proposition fut adoptée par le Conseil Municipal, approuvée par les Sociétés savantes, et accueillie avec enthousiasme par la population.

Le Conseil général s'empessa d'y associer le département par une très large participation.

C'est donc dans un sentiment profond de reconnaissance qu'au nom du Conseil général, je rends hommage à la mémoire de celui qui sut contraindre le soleil à imprimer une image nette et frappante des personnes et des objets par son irradiation.

*Allocution de M. le GÉNÉRAL PERRIER  
membre de l'Académie des Sciences, président de la Société  
française de Photographie et de Cinématographie  
Président du Comité national d'organisation*

Le Général Perrier donne d'abord lecture des télégrammes et des lettres reçus de diverses Sociétés étrangères qui s'excusent de ne pas pouvoir se faire représenter et rendent hommage à la mémoire du grand génie que nous célébrons aujourd'hui.

#### ALLEMAGNE

##### **Deutsche Gesellschaft für Photogrammetrie**

*Berlin, den 29 mai 1933.*

*... So gerne wir auch an dieser interessanten Veranstaltung teilnehmen würden, ist es uns zu unserm Bedauern nicht möglich einen Vertreter nach Chalon-sur-Saône zu entsenden.*

*Oberregierungsrat von LANGENDORFF*

*Vorsitzender der Deutschen Gesellschaft für Photogrammetrie.*

##### **Deutsche Kinotechnische Gesellschaft**

*Berlin Charlottenburg, 1.6.33.*

*... Leider hat sich im gegenwärtigen Zeitpunkt keines unserer Mitglieder für die Reise frei machen können, sodass wir zu unserm Bedauern auf den Vorschlag verzichten müssen, bei der Feier vertreten zu sein.*

*Schriftführer.*

##### **Reichsverband Deutscher Lichtspiel Theaterbesitzer Gesellschaft.**

*Berlin am 1<sup>en</sup> Juni 1933*

*... Zu meinem grossen Bedauern kann ich weder selbst diese schöne Feier wahrnehmen, noch einen Vertreter entsenden, weil die Geschäftslage es nicht gestattet.*

*Ich gebe jedoch der Hoffnung und Ueberzeugung Ausdruck, dass die Feier, die zu Ehren eines grossen Sohnes des französischen Volkes stattfindet, einen würdigen Verlauf nimmt und bin in Geiste gern dabei.*

#### AUTRICHE

##### **Graphische Lehr-Und Versuchsanstalt (Budesanstalt) in Wien**

*Wien, am 24 Mai 1933*

*...Leider ist es uns nicht möglich, einen Vertreter der hierortigen*

Lehranstalt zu dieser Feierlichkeit zu entsenden, da die Herren des Lehrkörpers während der Schulzeit unabhkömmlich sind.

Wir wünschen den Herren vollen Erfolg zu dieser Veranstaltung und werden nicht versäumen, an der hierortigen Lehranstalt in einem Festvortrag auf die unvergleichlichen Verdienste dieses Erfinders Nicéphore Niépce hinzuweisen.

Direktion.

**Société autrichienne de Photogrammétrie**

Vienne, le 30 mai 1933

... Notre Société est persuadée que l'idée du Comité national d'Organisation et de la Municipalité de Chalon-sur-Saône, qui organisent cette célébration de l'un des inventeurs de la Photographie J. N. NIÉPCE, un homme immortel, rencontrera l'approbation du monde entier.

La Photographie représente une découverte d'une importance éminente et la liste des applications de la Photographie dans les Sciences est longue.

Sans Photographie — Pas de Photogrammétrie!

Notre Société n'est pas en état de nommer des délégués. Elle assiste de cœur aux solennelles manifestations pour votre compatriote : le grand Français Nicéphore NIÉPCE, et nous vous adressons en qualité de président du Comité national d'Organisation la prière d'accepter nos félicitations sincères pour cette fête et son développement brillant...

Prof. Dr E. DOLEŽAL, Président.

**Wiener Photoklub**

Vienne, 31 mai 1933

... Nous regrettons beaucoup d'être empêchés de prendre part à cette solennité, étant complètement occupés par les préparatifs de l'exposition du « Verband österreichischer Amateur Photographenverein ». L'inauguration de cette exposition aura lieu justement le 4 juin et exige la présence du Comité entier, de telle manière qu'il nous est impossible de déléguer un de nos Membres à votre manifestation dont l'importance est immense, vu qu'il s'agit de fêter l'inventeur de l'art qui aujourd'hui est répandu dans tous les pays, servant au plaisir de milliers de personnes et à la Science.

Nous vous félicitons que ce soit un de vos compatriotes à qui le monde doit cette invention importante et nous vous souhaitons un plein succès de la manifestation que vous préparez avec tant d'ardeur.

F. HOLLUBER.

**BELGIQUE**

**Union des Photographes professionnels de Belgique**

De cœur avec confrères français regrettons ne pouvoir participer cérémonies inauguration et leur adressons hommages indéfectibles de sa plus confraternelle sympathie.

Secrétaire : VERMEULEN.

**GRANDE-BRETAGNE**

**London County Council School of Photo-Engraving and Lithography**

London, 30<sup>th</sup> May, 1933

... I am interested to learn that you are commemorating NIÉPCE who

made the great achievement of producing the first permanent photography which was also the first photo-engraving. I may mention that the bitumen method of « printing » on metal was in use in London until recently.

J. BULL.

**Royal Photographic Society of Great Britain**

Tunbridgewells 3.5. 1933.

Je félicite le Comité d'organisation et souhaite tout succès à votre réunion.

Président

**Federation of British Industries**

London, 30<sup>th</sup> May 1933

... In thanking you again very cordially, I am asked to say that your confreres in the film production industry in this country join with you in rendering homage to the memory of this distinguished French inventor.

M. NEVILLE KEARNEY. (Film Industries Department.)

**« Kinematograph Renters » Society of Great Britain and Ireland Limited**

Londres, le 6 juin 1933

... Je regrette de vous informer que M. Eckman n'a pas pu faire le voyage en ce moment, car il est bien occupé par des affaires importantes.

Malheureusement il restait très peu de temps pour vous envoyer un délégué, mais nous espérons quand même que la célébration du centenaire a eu lieu à votre entière satisfaction.

Le Secrétaire.

**HONGRIE**

**Société hongroise de Photogrammétrie**

Budapest 31.3.33

Ne pouvons assister que par la pensée à la fête commémorative de NIÉPCE, brillant représentant du génie français.

K. OLTAY, Président.

**ITALIE**

**Associazione nazionale fascista dellé Industrie dello Spettacolo**

Roma, 3 giugno 1933 XI<sup>o</sup>

... Mentre sono costretto, con vivo rammarico, a dichiararmi dolente di non poter partecipare nè di poter essere rappresentato alle manifestazioni che avranno luogo à Chalon-sur-Saône per il centenario della morte di Nicéphore NIÉPCE, mi è gradito formulare i più fervidi voti per il completo successo della manifestazione, anche a nome delle categorie rappresentate da questa Associazione...

G. DETTORI.

**LETTONIE**

**Société lettone de Photogrammétrie**

Riga, le 1 juin 1933

... La Société lettone de Photogrammétrie regrette beaucoup de ne pouvoir organiser l'envoi de délégués à la manifestation à Chalon-sur-Saône.

Mais la Société lettone de Photogrammétrie et moi-même personnellement, nous vous prions, Monsieur le Président, et le Comité national d'Organisation de bien vouloir agréer nos meilleurs vœux pour la solennité de Chalon-sur-Saône. Nous profitons de cette occasion pour adresser des félicitations bien sincères à nos confrères français, compatriotes de Nicéphore NIÉPCE, célèbre inventeur de la Photographie et d'une grande série glorieuse d'autres inventeurs et savants méritants qui ont réalisé l'application de la découverte de Nicéphore NIÉPCE à la Photogrammétrie...

Prof. Dr BUCHHOLTZ, Président.

#### NORVEGE

##### Société norvégienne de Photogrammétrie

Oslo, 3 juin 1933

A l'occasion du Centenaire de la mort de Nicéphore NIÉPCE, l'inventeur de la Photographie, la Société norvégienne de Photogrammétrie a l'honneur d'exprimer son admiration profonde pour cet homme célèbre dont l'invention a été si utile et a procuré tant de joies aux hommes.

KLINGENBERG, Président, WEEN, Secrétaire.

#### PAYS-BAS

##### Nederlandsche Bioscoopband

Utrecht, 3 juin 1933.

... J'exprime ma grande admiration pour l'inventeur de la Photographie et pour les applications de cette invention. Je regrette cependant de ne pouvoir accepter votre aimable invitation étant empêché ces jours-ci.

D. HAMBURGER Jr., President

#### POLOGNE

##### Lwowskie Towarzystwo Fotograficzne

Lwów, le 1<sup>er</sup> juin 1933

... Il nous a été impossible de prendre part personnellement à la grande solennité que vous avez organisée en raison d'empêchements imprévus. Mais à cette fête commémorative nous étions présents et en communion avec vous de cœur et d'esprit.

Le Président et le Secrétaire.

#### ROUMANIE

##### Société roumaine de Photogrammétrie

Bucarest, 3 juin 1933

A l'occasion du Centenaire de la mort de Nicéphore NIÉPCE, la Société roumaine de Photogrammétrie envoie son hommage et témoigne son admiration pour l'œuvre et le génie de ce grand inventeur français.

Le Président.

#### SUISSE

##### Société genevoise de Photographie

Genève le 31 mai 1933

... Nous félicitons votre Comité de la façon simple et digne avec la-

quelle vous rappellerez les travaux de ce grand chimiste français à qui nous devons l'invention de la Photographie.

Malgré l'intérêt que nous portons à tout ce qui touche cet art, il nous est malheureusement impossible de nous faire représenter à ces cérémonies, aucun de nos délégués ne pouvant se libérer les 4 et 5 juin. Nous le regrettons vivement et nous vous prions de nous excuser.

Nous souhaitons une parfaite réussite à cette commémoration.

Le Président, BLUM

#### Société suisse de Photogrammétrie

Berne, 3 juin 1933.

Avec nos regrets de ne pouvoir envoyer une délégation, nous nous associons aux manifestations commémoratives de la mort de NIÉPCE. Nous nous ferons un devoir d'honorer la mémoire de l'inventeur français dans notre prochaine assemblée.

#### TCHÉCOSLOVAQUIE

##### Société tchécoslovaque de Photogrammétrie

Prague, le 1 juin 1933

La Société tchécoslovaque de Photogrammétrie regrette beaucoup de ne pouvoir déléguer aucun de ses membres pour assister à cette manifestation et s'unir à la Société française de Photographie et de Cinématographie pour célébrer la mémoire du grand inventeur, qui mérite la reconnaissance du monde entier.

J. PETRIK, Président.

#### Union des Sociétés tchécoslovaques d'amateurs photographes

Prague, le 2 juin 1933

L'Union des Sociétés tchécoslovaques d'amateurs photographes s'associe au nom de tous ses membres, aux manifestations organisées pour la célébration du centenaire de la mort de Nicéphore NIÉPCE, inventeur de la Photographie.

En nous inclinant devant le grand esprit universel français qui enrichit par ses inventions la culture du monde entier, nous sommes particulièrement fiers des relations amicales entre nos deux pays et vous prions de vouloir bien nous conserver la faveur manifestée par votre aimable invitation...

Ing. J. KRUPKA, Président.

Le Général Perrier s'exprime ensuite en ces termes :

C'est en 1822 que le premier, NIÉPCE à Chalon-sur-Saône, réussit, en recevant sur une surface sensible à la lumière l'image formée dans une chambre noire, à fixer d'une façon stable et durable l'aspect des objets extérieurs. La Photographie était inventée.

Cette date de 1822 a été établie d'irréfutable façon par notre collègue et ami, M. POTONNIÉE, l'homme le mieux documenté sur l'Histoire de la découverte de la Photographie, qu'il vous résumera sans doute dans l'intéressante Conférence que nous attendons de lui ce soir.

Aussi, en 1925, avec trois ans de retard, le centenaire de cette grande découverte fut-il célébré solennellement à Paris. Il donna lieu à d'éclatantes manifestations, auxquelles s'associèrent le Gouvernement et un grand nombre de Corps savants, de Sociétés et d'Institutions. Leur organisation fut confiée par la Société française de Photographie à une Commission, présidée précisément par M. POTONNIÉE. La Société avait alors à sa tête M. Louis LUMIÈRE, l'illustre savant, dont nous regrettons vivement l'absence aujourd'hui. En même temps que les mérites de NIÉPCE, on ne manqua pas de rappeler ceux de DAGUERRE, son associé à partir de 1829, dont les réalisations lancèrent pour ainsi dire l'invention de NIÉPCE mais qui, en toute sincérité, ne vint que le second.

Aujourd'hui, nous sommes ici groupés autour de M. le Ministre de l'Education nationale; la Société française de Photographie et de Cinématographie a encore pris la part la plus active aux préparatifs de cette célébration. Mais notre manifestation est, pour ainsi dire, d'un caractère plus intime et plus local. Le Comité de Chalon, présidé par l'actif député-maire de la ville, M. NOUELLE, a laissé peu à faire à notre Société. C'est à deux pas des lieux où il a vécu, lutté et où il est mort, que nous célébrons l'immortelle mémoire de Joseph-Nicéphore NIÉPCE, inventeur né, génie clair et patient qui mourut après trente ans d'expériences ruineuses et fut longtemps méconnu. Lorsque en 1855 le Conseil municipal de Chalon demanda l'autorisation gouvernementale nécessaire pour lui ériger une statue, « attendu, dit le chef de bureau chargé de l'enquête, qu'il n'est pas certain que NIÉPCE ait inventé la Photographie, il n'y a pas lieu quant à présent, de lui élever un monument ». Trente ans après seulement, en 1885, cette justice tardive fut rendue à votre compatriote.

Aujourd'hui nous sommes exactement fixés sur son rôle dans une découverte qui, il n'est pas exagéré de dire, a apporté de profondes modifications dans la vie humaine. Supposez brusquement supprimées toutes ces applications dont l'invention de NIÉPCE renfermait les germes : le portrait des êtres qui nous sont chers, tous les arts et toutes les industries photomécaniques qui ont révolutionné les procédés d'édition, le cinéma qui a conquis en trente ans une étonnante importance dans notre vie moderne. Les admirables découvertes de l'Astronomie stellaire qui nous ouvrent sur l'origine et l'évolution des mondes des aperçus tout récemment encore insoupçonnés, auraient-elles été possibles sans la Photographie? Et la Phototopographie, appelée à remplacer bientôt presque partout les procédés de la vieille Topographie classi-

que! Quels changements, quels retours en arrière si tout cela n'était plus!

Oui, NIÉPCE créa une Science, un Art, une Industrie féconds en applications d'une étonnante variété et notre pays peut se glorifier d'en avoir été le berceau.

Je lui apporte ici l'hommage de la *Société française de Photographie et de Cinématographie* que j'ai l'honneur de présider et qui, fondée 21 ans après sa mort, poursuit depuis inlassablement sa tâche. Il me semble qu'à cet hommage s'associent tous ceux, morts ou vivants, dont les travaux ont trouvé dans la Photographie des ressources inépuisables ou qui se sont consacrés au perfectionnement de celle-ci, pour ne nommer que quelques-uns de nos anciens présidents : MAREY, LIPPMANN, JANSSEN, le Colonel LAUSSE DAT, le Général SEBERT, HELBRONNER. Leur œuvre aurait-elle été ce qu'elle a été si pendant de longues années, dans sa petite maison de St-Loup-de-Varenne, NIÉPCE n'avait patiemment inlassablement, poursuivi la solution du problème qui le hantait?

En remerciant le Comité local et la Municipalité de Chalon de leur cordial accueil et d'avoir su donner à l'anniversaire que nous célébrons aujourd'hui un émouvant caractère, et en vous proposant de lever notre verre en leur honneur, je m'incline devant la belle figure de leur compatriote, Joseph Nicéphore NIÉPCE.

#### *Allocution de M. le Docteur JEAN NIÉPCE*

Monsieur le Ministre,  
Monsieur le Maire de Chalon,  
Monsieur le Président de la Société française de Photographie et de Cinématographie,  
MM. les Membres du Comité d'Honneur et des Comités d'Organisation.

Fils aîné de la branche aînée des NIÉPCE, je viens offrir, au nom des membres de ma famille, et, particulièrement au nom des descendants directs de Nicéphore NIÉPCE ici présents, mes cousins Mme Laforge-Niépce, M. Nicéphore Laforge, Mme Perriçon, ses arrière-petits-fils, l'expression profondément émue de notre reconnaissance pour les grandioses manifestations organisées en commémoration du centenaire de notre illustre parent, l'inventeur de la Photographie, qui consacrent à tout jamais, la vérité sur sa magnifique découverte. Qu'il me soit permis, à cette occasion d'apprendre, à certains d'entre vous, enfants de

Saône-et-Loire, que le génie d'invention des Niépce ne se borna pas aux œuvres de Nicéphore, mais que son frère, Claude Niépce, fut aussi un précurseur puisqu'il créa un moteur à combustion interne alimenté soit à la poudre de lycopode, soit au pétrole, ce moteur ayant à peu de chose près les mêmes organes que les moteurs à huile lourde les plus modernes; que NIÉPCE DE SAINT-VICTOR, dans son laboratoire du Palais du Louvre, fit faire des progrès considérables à la Photographie en créant la photographie sur verre; que mon grand-père, le Docteur Bernard NIÉPCE, originaire de Sennecey-le-Grand, nommé, par notre célèbre compatriote LAMARTINE, inspecteur des Eaux thermales d'Alleverd en 1848, y invente le procédé des salles d'inhalation adopté depuis dans toutes les stations sanitaires de France et de l'étranger. Mon cousin Nicéphore Laforge lui-même, je le dirai, sa modestie dût-elle en souffrir, est l'auteur de nombreuses et très intéressantes découvertes, dans la construction automobile notamment.

Le grand patrimoine, tout fait d'honneur et de labeur opiniâtre que nous a légué Nicéphore, vous l'avez, Messieurs, en ces journées des 4 et 5 juin, rendu plus éclatant encore.

Soyez assurés, chers compatriotes chalonnais, que nous le léguerons à notre tour à nos descendants qui viendront certainement un jour, comme nous aujourd'hui, vous répéter, du fond du cœur : Merci.

#### *Discours de M. DE MONZIE, Ministre de l'Education nationale*

M, le MINISTRE rappelle l'intérêt qu'il a toujours porté à la Photographie. C'est ainsi que, dans les fêtes du Centenaire de l'invention de celle-ci, en 1925, il s'était fait représenter par un Sous-Secrétaire d'Etat.

Il retrace ensuite, à grands traits, la vie de Nicéphore NIÉPCE dont il précise le caractère : Nicéphore NIÉPCE est né dans une petite ville. Il a vécu dans une petite propriété d'une petite commune et on aime à se le représenter dans cette retraite où, avec son frère, ils vont tous deux collaborer à une magnifique invention.

Quelque temps officier, il a cherché sa voie, il a été bientôt marqué de ce signe « inventeur ». Il y a quelque chose de frappant dans cette famille, vouée tout entière au travail de l'esprit. Nicéphore NIÉPCE se ruina, tout comme autrefois Bernard PALISSY, Mais les menaces de ruine n'arrêtent pas les savants : seule compte

pour eux la magnifique poursuite d'un idéal : « La découverte ! »

Après avoir résumé les diverses phases des progrès de l'invention de Nicéphore NIÉPCE, grâce à son association avec DAGUERRE, pour aboutir à la divulgation du procédé du Daguerriotype, M. le MINISTRE rapproche éloquemment la magnificence de cette découverte de la modeste origine de son auteur.

#### **Conférence de M. G. Potoniée.**

A 17 h. 30, M. LE MINISTRE présida à « Excelsior-Cinéma » la Conférence de M. POTONNÉE, diffusée par les postes des P. T. T.

Avant de donner la parole au conférencier, il rappelle les éminentes recherches de M. POTONNÉE sur les origines de la découverte de la Photographie et son histoire. Il est l'auteur d'un ouvrage définitif sur les travaux de NIÉPCE et de DAGUERRE, ouvrage qui attribue sans aucune contestation possible l'obtention de la première photographie avec la chambre noire à Nicéphore NIÉPCE.

M. POTONNÉE s'exprime en ces termes :

Il y a quelques années, le Sénat, sur la proposition de M. HONORAT, ancien Ministre de l'Instruction publique, vota une résolution demandant qu'une courte leçon, faite simultanément à tous les écoliers de France, apprît à ceux-ci que la Photographie a été inventée par le français NIÉPCE, en 1822; puis, en quelques paroles, que le maître indiquât ce qu'est la Photographie. L'auteur de la proposition nourrissait peut-être l'ambition secrète que la leçon serait profitable aux parents des élèves et, qui sait, au maître lui-même.

Eh bien! cette leçon idéale et qui ne fut jamais professée, je ne puis m'empêcher de supposer que, peut-être, on me fait, ce soir, l'honneur de m'en charger. La Photographie en vaut la peine. Elle a donné aux hommes un nouveau mode d'expression graphique de leur pensée, et vous savez que c'est un fait rare, extrêmement rare pendant tout le cours de la civilisation.

Nicéphore NIÉPCE, l'inventeur de la Photographie, est né à Chalon-sur-Saône, le 7 mars 1765, d'une ancienne et riche famille de bourgeoisie bourguignonne. Il se destinait à la prêtrise. La Révolution l'en détourna et après avoir été quelque temps officier, il revint à Chalon pour y vivre de son revenu et s'occuper de l'administration d'un domaine qu'il possédait aux environs, à Saint-Loup-de-Varenne. Riche, lettré, mondain, marié à une femme charmante, si jamais carrière, tracée d'avance, promet de s'écou-

ler paisible et loin du tumultueux métier d'inventeur, ce fut assurément la sienne. Mais la destinée mêle toujours un peu d'ironie aux choses de l'existence. Et ce bourgeois modeste qui n'avait à partager son temps qu'entre le soin de son bien, quelques délassements littéraires et ses obligations mondaines, chercha délibérément les hasards et les dangers des inventions pour y engloutir sa fortune, l'avenir de sa famille, et sa propre tranquillité.

Parmi les nombreuses recherches auxquelles il se livra, avant d'aborder la Photographie, une est particulièrement à retenir.

En collaboration avec son frère Claude, tous deux construisirent un moteur à combustion interne qu'ils nommèrent « pyrèolophore ». Un moteur à explosion, cent ans avant les autos et les avions. C'était beaucoup trop tôt. Personne ne voulut les écouter. Mais récemment, à l'aide des descriptions et des plans laissés par les inventeurs, le *Service technique de l'Aéronautique* reconstruisit le « pyrèolophore ». Et cette machine présentée à l'Académie des Sciences dans la séance du 23 mars 1925, fonctionna d'une manière parfaite et permit de constater des antériorités certaines sur les brevets de Diesel de 1892 et de 1894.

Ce n'est qu'assez tard, en 1813, alors qu'il avait 48 ans, que NIÉPCE commença ses recherches sur la Photographie. Mais dès le premier jour il la conçut nettement et il l'a décrite avec une précision et une clarté qui nous remplissent encore d'étonnement. Et au bout d'une dizaine d'années d'expériences répétées, de recherches opiniâtres, il parvint à obtenir, dans l'été de l'année 1822, une photographie complète et stable de sa maison et de son jardin de Saint-Loup-de-Varenne, la première photographie qui ait été faite dans le monde. Aujourd'hui que la Photographie est familière à tous, l'idée de créer une image dans la chambre noire à l'aide de forces naturelles paraît simple et fixée de tout temps dans les esprits. Il n'en est rien cependant, et l'apparition de la Photographie a bouleversé des méthodes et des opinions extrêmement anciennes. Depuis quinze ou vingt milliers d'années que les hommes dessinaient, ils n'avaient jamais imaginé qu'on pût le faire autrement qu'à l'aide du dessin manuel. A une époque perdue dans la nuit du temps et par un effort auquel on peut comparer celui qui a produit la Photographie, ces hommes avaient, en simplifiant la représentation graphique des objets, substitué à l'image son symbole et transformé le dessin en écriture.

Mais ces deux modes d'expression graphique de la pensée, dessin pur et écriture, ou dessin évolué, avaient traversé ensemble

la suite interminable des siècles, antiquité, moyen âge et temps modernes sans jamais avoir été augmentés ni subir de transformations profondes. Tout au plus au quinzième siècle, l'écriture, de manuscrite est-elle devenue imprimée. Pendant un si long espace de temps cependant, beaucoup d'inventeurs avaient modifié les techniques du dessin. Jamais aucun d'eux n'a soupçonné qu'il pouvait exister un autre dessin que ce dessin manuel, seul et depuis si longtemps pratiqué par les hommes. Il a fallu le génie de NIÉPCE pour oser cette conception absolument nouvelle d'une image visuelle rendue spontanément définitive par les seules forces de la nature. A la vérité cette pensée, vers 1800, avait effleuré l'esprit de l'anglais WEGWOOD, mais comme si elle l'eût effrayé, celui-ci l'a aussitôt abandonnée, sans la réaliser.

Cette première photographie dont j'ai parlé tout à l'heure et que NIÉPCE obtint en 1822, fut suivie de beaucoup d'autres où l'inventeur s'efforça d'améliorer son procédé. Mais il avait alors 57 ans et se débattait au milieu de difficultés inextricables. Les inventions auxquelles il avait travaillé en collaboration avec son frère Claude, les avaient tous deux ruinés. C'est particulièrement leur « pyrèolophore », ce moteur à explosion ressuscité de nos jours, qui épuisa leurs ressources cependant grandes. Et à la mort de Claude, en 1827, Nicéphore NIÉPCE dut procéder à une liquidation désastreuse. Mais la nature l'avait créé inventeur. Devant l'état désespéré de ses affaires, inquiet pour son avenir et l'avenir des siens, affreusement déçu par l'échec du « pyrèolophore », il n'eut pas même un doute sur sa dernière invention, sur cette Photographie qui, jusque-là, ne lui avait occasionné que des dépenses. Il comptait fermement en acquérir gloire et fortune. Seulement, il songea que la mort viendrait le surprendre, que son procédé n'était pas encore utilisable industriellement, et surtout, qu'il lui fallait trouver des ressources nouvelles. Et c'est ainsi qu'en 1829, il prit pour associé le peintre décorateur DAGUERRE, auquel il confia son secret et le soin d'améliorer la technique du procédé. Ce procédé, en effet, était trop lent. Il exigeait plusieurs heures de pose. Les deux associés se livrèrent à de nouvelles recherches et étaient, dit-on, sur le point d'atteindre le résultat ambitionné, lorsque le 5 juillet 1833, à Saint-Loup-de-Varenne, NIÉPCE mourut d'une attaque d'apoplexie. Il avait 68 ans. Telle fut la carrière de cet inventeur, chercheur obstiné et patient, intelligence lucide, qui démêla les termes d'un problème singulièrement compliqué, et qui, sans précurseur, sans personne qui l'eût précédé ni lui montrât le chemin, parti du néant, avec rien, a créé la Photographie.

Par contre, ignoré de ses contemporains, auxquels il cachait son secret, en proie aux anxiétés, à tous les embarras, que cause la ruine dans une famille habituée à l'aisance, et, finalement, trahi par le destin, manquant d'un peu de temps, mort au moment où il touchait au but. Cependant, la source jaillie n'avait plus qu'à couler et elle est devenue un fleuve immense. L'idée de génie, sortie du cerveau de NIÉPCE, a déroulé dans le temps ses conséquences infinies et ce Chalonnais, il y a cent ans, en manipulant son bitume de judée et son iodure d'argent, a révolutionné le monde.

Vous savez ce qu'il advint. NIÉPCE mort, c'est son fils, conjointement avec DAGUERRE. — après que DAGUERRE eut trouvé des perfectionnements qui portent son nom — c'est, dis-je, DAGUERRE et le fils NIÉPCE qui firent connaître la Photographie. ARAGO ayant annoncé cette découverte à l'Académie des Sciences, en janvier 1839, le Gouvernement français voulut s'en assurer la propriété et les deux inventeurs lui cédèrent leur secret. On ne saurait imaginer avec quel étonnement, puis avec quel enthousiasme, au milieu de quelle fièvre, fut accueillie l'annonce de cette invention. De tous les pays : Angleterre, Belgique, Allemagne, Italie, Autriche, Russie, Amérique même, les savants accoururent à Paris pour s'assurer de la vérité d'une nouvelle si extraordinaire. La nouvelle était vraie et même meilleure qu'on ne pouvait l'imaginer. Car ce procédé secret, qui était sa légitime propriété, le Gouvernement français annonça son intention de le donner. Non pas de le donner à notre pays seul, mais à tous les pays, à tous les peuples qui voudraient l'accepter. Pour me servir des expressions un peu fleuries d'ARAGO, « après avoir ajouté le brillant fleuron que formeront toujours les procédés photographiques à la couronne des découvertes scientifiques dont elle se pare, la France se montra fière de pouvoir en doter libéralement le monde entier ». Et, en effet, le 19 août 1839, par l'intermédiaire d'ARAGO, le Gouvernement français rendit la Photographie publique. Quelques semaines après elle était pratiquée sur toute la terre.

Elle n'a cessé depuis de grandir et de s'améliorer par une loi de progrès naturelle. Et il semble que, dans cette occasion, son désintéressement ait porté bonheur à la France. Car la plupart des grands perfectionnements de la Photographie, des découvertes secondaires entées sur l'invention-mère, ont été trouvés par des Français. PORTEVIN, en 1855, a fourni la solution des procédés photomécaniques, d'où est sortie l'illustration du livre et du journal. DUCOS DU HAURON, en 1869, LIPPMANN en 1891, ont découvert la

photographie des couleurs. Et la photographie animée a trouvé sa forme définitive dans le cinématographe des FRÈRES LUMIÈRE, en 1895. Pourquoi n'ajouterais-je pas qu'un Français encore, Edouard BELIN, a, en 1924, et pour la première fois dans le monde, transmis à distance, à l'aide des ondes hertziennes, une photographie en demi-teintes (1) ? Ainsi, peu à peu, la Photographie acquit l'ensemble de ses qualités et justifia la confiance d'ARAGO, lui prédisant dès le premier jour, avec une pénétration singulière, son éclatante destinée. Et de fait, dix ans n'étaient pas écoulés depuis sa divulgation, que la découverte de NIÉPCE était devenue la photographie stéréoscopique et montrait cet étonnant spectacle, d'un objet dessiné à plat sur un papier, apparaissant détaché dans l'espace et sous trois dimensions. Encore un peu de temps, elle reproduisait les couleurs. Et à mesure que les années passaient, agrandissant ses possibilités, elle parvint, dirigée par le génie de Louis LUMIÈRE, à saisir la série des attitudes qui se succèdent dans le temps, et acquit le pouvoir, à l'imitation de la vie et pour les mêmes causes, de donner la sensation du mouvement. On pouvait croire qu'avec la Cinématographie, elle avait atteint sa perfection. Mais la découverte de NIÉPCE est grande surtout en ce qu'elle reste presque indéfiniment perfectible. Et de fait, à tous ses progrès, à sa rapidité sans cesse accrue, environ trente millions de fois depuis NIÉPCE, au relief, à la couleur, au mouvement, elle a ajouté la reproduction de la parole. Et ici, il est utile, il est juste de dire que les premiers essais de films parlants ont été faits en France, il y a 31 ans, par Léon GAUMONT. Et lorsque la Photographie aura trouvé — bientôt sans doute — un moyen aisé de joindre ses éléments séparés encore, et de reproduire à la fois, le son, le mouvement, la couleur et l'espace, elle aura donné aux hommes le pouvoir de refaire à leur gré toutes les apparences de la vie, presque la vie elle-même.

Et c'est ainsi, qu'étroitement associée à toutes les manifestations de l'esprit, enseignement sous toutes ses formes, livre, journal et théâtre; et d'autre part, auxiliaire de toutes les Sciences fondées sur l'observation, c'est-à-dire de la presque totalité du savoir humain, la Photographie joue, dans notre Société, un rôle dont

(1) Le dispositif de réception des appareils BELIN fait précisément appel, comme galvanomètre récepteur, au fameux oscillographe dû au génie du savant français, M. André BLONDEL.

Ce même instrument a, depuis de longues années, rendu à la Science d'immenses services en permettant d'inscrire par la lumière, sur des bandes sensibles, les courbes représentatives des phénomènes les plus divers et c'est avec ce même oscillographe bifilaire enfin que M. BLONDEL fit, dès 1901, les premiers enregistrements de sons qui ont précédé le cinéma parlant actuel.

peu de personnes — faute d'y réfléchir — ont songé à mesurer la grandeur. Qu'elle nous révèle, à l'aide des rayons infra-rouges, des écrits que nous croyions effacés depuis des siècles, ou qu'elle reproduise des objets plongés dans une obscurité complète; qu'elle aide le médecin en lui donnant l'image de l'intérieur du corps humain; qu'elle sépare les pierres fausses d'entre les pierres précieuses; qu'elle expertise des tableaux, la Photographie est mêlée à presque tous les actes quotidiens de l'existence.

Et pour prendre un exemple très près de vous et auquel peut-être vous n'avez pas prêté attention, retirez des journaux quotidiens toute l'information photographique, quel vide vous allez y faire! Mais poursuivez, ôtez par la pensée toutes les images dont la Photographie a peuplé vos demeures. Et d'abord il vous faudra supprimer toute l'illustration du livre qui ne se fait aujourd'hui que par les moyens directs ou indirects de la Photographie; et aussi, tous les portraits des êtres disparus, les reliques douloureuses et chères, liens subtils et quelquefois uniques qui reliaient vos âmes aux choses du passé. Quels déchirements vous allez produire dans vos esprits et dans vos cœurs! Si vous entrez dans une salle de spectacle publique, c'est pour y voir la Photographie, cette photographie animée que vous nommez communément cinéma, en train de détruire, ou à tout le moins, de transformer le théâtre, une des formes littéraires les plus vieilles du monde cependant; et pour constater que là, sa puissance d'expression est égale à celle de l'écriture. Elle deviendra supérieure à l'écriture si, de la littérature du théâtre, vous passez à la littérature scientifique, et je n'en veux pour preuve qu'une de ces merveilleuses démonstrations, telle que l'explication de la phagocytose du docteur COMMANDON. Et je puis vous citer cinquante autres exemples aussi probants. Et maintenant, de l'amphithéâtre, pénétrez dans le laboratoire du savant. La Photographie va y grandir encore et n'être plus comparable à rien. C'est là qu'elle rend les plus étonnants services.

Est-il nécessaire de rappeler que, seule, elle a su décomposer le mécanisme du vol des oiseaux et préparer la découverte de l'aviation?

Que seule, elle a rendu possible l'œuvre, assurément la plus durable et, peut-être, la plus gigantesque de ce temps, l'établissement de la carte du ciel, provoqué par l'initiative de l'Amiral MUCHEZ en 1887, poursuivie pendant plus de trente ans par les astronomes associés dans le monde entier et qui livrera aux générations à venir l'image fixée pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, de l'Univers vu de notre planète?

En réalité, il est impossible de citer toutes les applications de la Photographie à la Science. Ce serait passer en revue toute la Science humaine. Il est plus aisé de dire que la plaque photographique est utilisée par les savants parce qu'elle voit autrement et plus de choses que nos yeux. Elle n'est pas sans défaut, mais ses défauts ne sont pas ceux de notre vision.

Lorsque la quantité de lumière est suffisante, elle voit en un espace de temps si court qu'on a peine à l'évaluer. C'est ainsi qu'on a obtenu trente mille images — d'une nature très spéciale il est vrai — dans l'espace d'une seconde, et que l'on annonce l'apparition d'un appareil qui doit en fournir cent mille en une seconde. Sans aller aussi loin, tout mouvement qui dure une trop petite fraction de temps, échappe à nos sens. La Photographie donne aisément une image complète, en un millième de seconde. Elle révèle ainsi des attitudes entièrement inattendues. Mais les déplacements trop lents nous échappent aussi par leur petitesse. La patience de la plaque photographique est infinie et, comme elle a le pouvoir magique d'en refaire la synthèse à son gré, il lui suffit d'accélérer ces mouvements au rythme voulu, pour les rendre perceptibles à nos yeux. C'est par ce procédé qu'on étudie en quelques minutes la croissance d'une plante qui dure des mois. C'est par un procédé inverse qu'on examine sur l'écran, les mouvements aussi lents qu'on le veut d'un athlète sautant une barre.

Notre œil a une sensibilité limitée. Ce qu'il n'a pas vu en une ou quelques secondes, il ne le verra jamais. La Photographie additionne, pour ainsi dire, les impressions reçues. Ce qu'elle ne voit pas en une seconde, elle le verra en dix secondes, en dix minutes, en dix heures s'il le faut. Les astronomes surtout ont bénéficié de cette qualité heureuse. En leur fournissant un moyen inespéré d'explorer le ciel, la Photographie a révélé quantité d'étoiles restés jusque-là invisibles et modifié leurs opinions sur la constitution de l'univers. Il faut ajouter qu'elle leur a permis aussi des mesures extrêmement précises parce que faites à loisir sur une image immobile.

Mais sa propriété la plus saisissante, la plus utile peut-être, est sa sensibilité à des radiations que nous ne voyons pas. De cette immense quantité de radiations qui vont du deux cent millièmes de millimètre jusqu'aux grandes ondes de la T. S. F., notre œil ne perçoit qu'une partie infiniment petite. Nous ne sommes pas tout à fait aveugles, dit, à ce sujet, le savant directeur de l'Institut d'Optique, M. FABRY, mais il s'en faut de bien peu. La Photographie est moins aveugle que nous. Tandis que notre vue est limi-

tée aux quelques couleurs du spectre solaire et s'arrête au violet, d'un côté, et de l'autre au rouge-orangé, la Photographie voit non seulement ces couleurs, mais encore, en deçà, l'infra-rouge; de ce côté, sa sensibilité s'accroît chaque jour. Et, au delà, tout l'ultra-violet et encore les rayons X et même les rayons électriques émis par les corps radio-actifs. En sorte que les radiologistes ont substitué, en fait, à leurs yeux inutiles, la plaque photographique. De là ce mot de JANSSEN reçu comme un axiome dans tous les laboratoires, dans tous les milieux de recherches scientifiques : « La plaque photographique est la véritable rétine du savant. »

Je ne poursuivrai pas cette énumération qui deviendrait infinie et je m'excuse même d'y avoir insisté; mais elle était nécessaire pour que vous compreniez ceci : dans l'immense évolution qu'on nomme le progrès et qui se poursuit dans le monde, depuis un siècle, à un rythme accéléré; dans cette avance rapide de la civilisation qui a bouleversé, agrandi et renouvelé, non seulement toutes les conditions matérielles de votre existence, mais aussi toutes vos acquisitions intellectuelles, la Photographie a joué un rôle de premier rang. Et parce que ses possibilités s'accroissent de jour en jour, son rôle apparaît aussi grand dans l'avenir.

Il est présumable que tant que des hommes civilisés habiteront cette terre, ils feront usage de la Photographie, qu'ils voudront en connaître l'origine et qu'ils retiendront, pour lui rendre honneur, le nom du pays qui l'a vue naître. Et s'il est vrai que les nations ne sont point éternelles, que la France disparaîtra à son tour, du moins ce qu'elle a accompli pour le bien général, du moins les progrès apportés, les services qu'elle a rendus à la civilisation, demeureront avec son souvenir. La Photographie trouvée par NIEPCE et généreusement donnée par la France, lui comptera parmi ses premiers titres de gloire. C'est à nous, contemporains et témoins de ce grand fait de l'humanité, qu'il appartient d'en noter les détails et de répondre avec le plus de scrupule possible aux légitimes interrogations que l'avenir, à ce sujet, posera aux hommes de notre temps.

Ce devoir strict de témoins est celui que nous remplissons ici. Si tant de personnalités éminentes ou illustres ont voulu, par leur présence, rehausser l'éclat de cette manifestation; si vous-mêmes, en si grand nombre, êtes venu écouter, avec une bienveillante patience, cette austère leçon d'histoire, c'est que tous nous sommes persuadés qu'il est utile à notre pays et nécessaire à la vérité, de rappeler, en une occasion solennelle, qu'ici, dans cette ville de Chalon et le bourg voisin de Saint-Loup-de-Varenne, il y a un siè-

cle, a été conçue, est née, et de là a essaimé sur le monde, l'une des découvertes les plus fécondes et des plus étonnantes merveilles qu'ait jamais créées le génie humain.

Cette Conférence, coupée à plusieurs reprises par les applaudissements de l'assemblée, a recueilli le plus légitime succès.

Un film rétrospectif de l'invention du cinématographe, par M. Louis LUMIÈRE, fut ensuite projeté. On y revit les premiers films de 1895 : « L'arroseur arrosé » et « L'arrivée d'un train en gare », qui montrent l'excellente qualité des projections qui, en 1895, surprisent et enthousiasmèrent le public à un si haut degré.

Des spécimens de plusieurs films récents complétèrent la contribution cinématographique à la présentation des grandes applications modernes de la Photographie qui figurent dans le *Hall de la Photographie de la Foire-Exposition*.

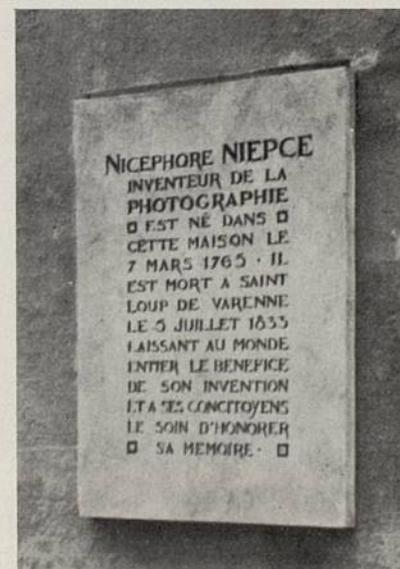
#### Fête de nuit

Toute la ville de Chalon était en fête lorsque, la nuit venue, les illuminations et les fontaines lumineuses brillèrent de leurs éclats multicolores.

Un magnifique théâtre de verdure fut inauguré par de nombreux artistes que saluèrent de vifs applaudissements.

#### Plaques commémoratives

Voici le libellé de la plaque de la rue de l'Oratoire :



Dans la matinée du lundi 5 juin fut inaugurée une plaque commémorative sur la maison portant le numéro 9 de la rue de l'Oratoire où naquit Joseph Nicéphore NIÉPCE, le 7 mars 1765.

En raison de la situation particulière de la rue de l'Oratoire qui constitue presque une impasse le Comité du Centenaire fit apposer une plaque rue de l'Obélisque, sur l'immeuble de M. Gauvain auquel appartient aussi l'ancienne maison de NIÉPCE. Cette plaque porte l'inscription suivante :

NICÉPHORE NIÉPCE  
INVENTEUR DE LA PHOTOGRAPHIE  
EST NÉ AU N° 9 DE LA RUE DE L'ORATOIRE  
ALLEZ VOIR LA PLAQUE POSÉE SUR SA MAISON

A 9 heures du matin, les personnalités devant assister à la cérémonie, se réunirent place du Port-Villiers, devant la statue de l'inventeur inaugurée le 21 juin 1885.

Il y avait là autour de M. le Général PERRIER, de l'Académie des Sciences, et de M. le Comte de la BAUME-PLUVINEL, de l'Académie des Sciences, représentant l'Académie et revêtu de son habit d'académicien : MM. BOUET, préfet de Saône-et-Loire; SAUVIAT, sous-préfet de Chalon ; Georges NOUELLE, député, maire de Chalon ; THOMAS, député ; BERGEOT, sénateur ; MAUCHAMP, président du Conseil général ; Léon GAUMONT, Edouard BELIN, POTONNÉE, CROMER, LOBEL, MONTEL, DELAC, TRARIEUX ; THÉVENOT, président de la Chambre de Commerce ; MALO, président du Syndicat d'Initiative ; Léon PROST, président du Comité des Fêtes ; Paul COLLIN, président du Comité des Foires ; VILOT, président de la Société d'Histoire et d'Archéologie ; L. Armand GALLIAT, secrétaire général de la Société d'Histoire ; BEFFY, secrétaire général de la Mairie ; BAUDART, principal du Collège ; DERÔME, directeur de l'Ecole nationale professionnelle ; GUICHARD, chef du secrétariat de la Mairie ; BURLET, commissaire général de la Foire-Exposition, et la plupart des personnalités ayant assisté aux fêtes de la veille.

Le cortège se rendit à pied devant la plaque de la rue de l'Obélisque qui fut dépouillée solennellement de son voile rouge et bleu, par M. le Général PERRIER, puis à travers le parc de Saudon dont la destruction est prochaine et qui s'étend sur l'emplacement de l'ancien Couvent de l'Oratoire que Nicéphore NIÉPCE fré-



Inauguration d'une plaque commémorative sur la maison natale de Niépce

quenta dans sa jeunesse, on se dirigea vers la maison de la rue de l'Oratoire, cette « triste bicoque » qui était peu sympathique à NIÉPCE en raison des obligations mondaines qui l'empêchaient à Chalon de travailler utilement à ses inventions.

M. le Général PERRIER découvrit le voile cachant la plaque apposée à la maison natale de NIÉPCE.

M. le Comte de la BAUME PLUVINEL prononça le discours suivant :

*Discours de M. DE LA BAUME PLUVINEL  
Membre de l'Académie des Sciences*

Mesdames,  
Monsieur le Maire,  
Messieurs,

La Photographie a sa place marquée parmi les grandes découvertes du XIX<sup>e</sup> siècle. Son développement, à partir du jour où Nicéphore NIÉPCE a obtenu la première image dans la chambre noire, a été singulièrement rapide. Après le procédé au bitume de Judée de NIÉPCE, le daguerréotype nous donna des images d'une extrême finesse qui, pendant une dizaine d'années, émerveillèrent nos ancêtres. Puis, se succédèrent les procédés à l'albumine et au collodion humide, en attendant l'avènement de la merveilleuse plaque au gélatino-bromure d'argent qui nous apporta des couches sensibles pouvant se conserver longtemps et d'une extraordinaire rapidité. Dans l'espace de cinquante ans, l'invention de NIÉPCE était transformée, un art populaire était créé, tout le monde pouvait être photographe. En même temps, des applications de la Photographie surgirent de toutes parts et se multiplièrent rapidement dans toutes les branches de l'activité humaine. Plus récemment, la plaque autochrome et la Cinématographie, dues toutes deux au génie des frères LUMIÈRE, achevèrent de nous donner des images vivantes du monde extérieur, grâce à l'apport de la couleur et du mouvement.

On reconnaîtrait difficilement dans le film rapide d'aujourd'hui la plaque si peu sensible de NIÉPCE. Mais, si des perfectionnements profonds ont fait perdre le souvenir du procédé de la première heure, il faut se garder de jeter le voile de l'oubli sur l'inventeur qui, par ses patientes études, a ouvert la voie à d'autres chercheurs. Honorons la mémoire de NIÉPCE, ce pionnier de la Photographie, et admirons également ses successeurs dont le

mérite a été souvent très grand. C'est en apportant chacun leur pierre à l'édifice qu'ils ont amené l'art et la science photographiques au degré de perfection atteint aujourd'hui.

On peut dire de la photographie que son but est d'enregistrer d'une manière permanente tout ce que notre œil peut percevoir. Elle reproduit les aspects que nous offre la nature et elle permet même à ses adeptes, qui connaissent toutes les ressources de sa technique, de créer de véritables œuvres d'art, c'est-à-dire d'exprimer la nature d'une manière très personnelle au lieu de la reproduire servilement. La photographie est aussi un précieux auxiliaire de l'Art en permettant d'obtenir des reproductions fidèles



M. le Comte de La BAUME-PLUVINEL, membre de l'Académie des Sciences prononçant son discours à l'inauguration de la plaque commémorative.

des œuvres de nos grands Maîtres et de les répandre dans tous les milieux. En cela, la Photographie peut revendiquer sa place à côté de l'Imprimerie qui assure la diffusion de la pensée humaine dans le monde entier.

Comme moyen de documentation, la Photographie nous offre des ressources inappréciables : elle fixe d'une manière définitive les événements de chaque jour, quelque fugitifs qu'ils soient, et

assure ainsi l'authenticité de l'Histoire; ou bien, plus modestement, elle enregistre les menus faits de la vie familiale et permet de conserver l'image de ceux qui nous sont chers, image évocatrice de souvenirs heureux.

Pour atteindre ces buts, la Photographie mêt en œuvre des procédés qui relèvent de la Physique et de la Chimie, mais ses attaches avec ces Sciences anciennes ne l'empêchent pas de constituer à l'heure actuelle une Science indépendante, se perfectionnant chaque jour et présentant, par elle-même, un haut intérêt. C'est l'importance de la Photographie en tant que Science, et c'est aussi l'aide inappréciable qu'elle apporte aux recherches scientifiques, qui me valent l'honneur de représenter l'Académie des Sciences à ces fêtes organisées par la ville de Chalon-sur-Saône en l'honneur de Nicéphore NIÉPCE, le créateur de la Photographie.

Après avoir progressé à ses débuts par des moyens plutôt empiriques, la Photographie est maintenant l'objet de recherches qui se poursuivent avec toute la rigueur des méthodes scientifiques. La théorie du mécanisme de l'action de la lumière est loin d'être élucidée, on ignore quelle est la modification que subissent les composés sensibles quand ils absorbent de l'énergie, et l'image latente n'a pas encore livré son secret. Les études que l'on poursuit pour résoudre ces questions auront peut-être une conséquence importante : elles aideront à pénétrer la nature de la matière et celle de la lumière, ces perpétuelles énigmes des physiciens.

La plupart des recherches dont la plaque sensible est l'objet visent surtout à la perfectionner. Dès maintenant, nous pouvons escompter que les couches sensibles gagneront encore en rapidité et qu'elles deviendront capables d'être impressionnées par une gamme de radiations de plus en plus étendue. La Photographie à l'aide de radiations calorifiques sera l'œuvre de demain et, peut-être aussi dans un avenir prochain, les ondes électriques elles-mêmes pourront-elles agir sur les couches sensibles.

Quant aux applications de la Photographie aux Sciences, elles sont illimitées. Dans tous les domaines, la plaque photographique peut remplacer l'œil de l'observateur et, le plus souvent, elle lui est infiniment supérieure; suivant l'heureuse expression de Janssen, elle constitue la rétine du savant. L'Astronome, le Physicien, le Géographe, le Physiologiste, le Zoologiste, le Botaniste, le Géologue même, trouvent dans la photographie un précieux auxiliaire pour mener à bien leurs recherches. Je suis donc assuré d'être ici l'interprète de tous mes confrères de l'Académie des Sciences qui ont pu apprécier les bienfaits de la Photographie, en apportant

leur tribut de reconnaissance au précurseur modeste et longtemps méconnu qui, le premier, est parvenu à fixer l'image de la nature au fond de la chambre noire.

Parmi les multiples applications de la Photographie aux Sciences d'observation, il convient de réserver une place de choix à la Photographie astronomique. Aussi me sera-t-il permis de céder à la tentation en disant quelques mots à ce sujet. Lorsqu'on ne connaissait que les plaques au collodion humide, le Soleil était le seul astre dont on pouvait aborder l'étude par la Photographie; mais, depuis que l'on dispose des plaques extrêmement rapides au gélatino-bromure d'argent, les étoiles elles-mêmes peuvent laisser leurs traces sur les couches sensibles et, de ce fait, les méthodes d'observation de l'Astronomie stellaire ont été complètement transformées. La grande supériorité que la plaque photographique présente sur l'œil est due, comme on le rappelait hier, à ce qu'elle totalise l'énergie lumineuse et que, par conséquent, plus la durée de la pose est prolongée, plus on peut pénétrer dans les profondeurs du ciel, plus le nombre des étoiles que l'on peut atteindre augmente, plus ces faibles nuages lumineux qui constituent des nébuleuses, se précisent et donnent des images intenses. Avec l'œil, au contraire, quel que soit le temps pendant lequel on contemple le ciel, le résultat de l'observation reste toujours le même.

Pendant les quelques années qui suivirent la découverte du procédé au gélatino-bromure d'argent, les frères HENRY, de l'Observatoire de Paris, firent de nombreux essais de photographie stellaire. Ils reconnurent bientôt la très grande supériorité de la Photographie sur les méthodes visuelles pour dresser une carte du ciel. En présence des résultats remarquables obtenus par les frères HENRY, le directeur de l'Observatoire de Paris, l'Amiral MOUCHEZ, réunit, en 1887, les principaux astronomes du monde entier pour jeter les bases d'une entente internationale ayant pour but de dresser une carte photographique du ciel. Il appartenait à la France de prendre l'initiative de cette grande entreprise, puisque c'est dans notre pays que la Photographie a pris naissance et que la France a toujours été, pendant le XIX<sup>e</sup> siècle, à la tête du mouvement astronomique.

Les clichés de la carte photographique du ciel ont été reproduits par la photogravure sur des planches de cuivre de manière à défier les siècles. Nous sommes donc assurés de pouvoir léguer aux astronomes des âges futurs un document inestimable qui leur

permettra de déceler avec certitude, dans quelques siècles, les mouvements propres des étoiles, mouvements trop faibles pour se manifester en quelques années. De la comparaison de l'image du ciel d'alors avec celle d'aujourd'hui naîtront de grandes découvertes.

Mais c'est surtout pour l'observation des nébuleuses, de ces nuages lumineux légers qui peuplent l'espace, que la plaque photographique, associée au télescope moderne, fait des merveilles. Les photographies des nébuleuses nous montrent des détails que l'observation oculaire ne permet pas de soupçonner. Avec des poses atteignant 8 et 12 heures et qui, nécessairement, ne peuvent être réalisées qu'en plusieurs nuits, on voit apparaître les moindres détails de ces astres énigmatiques. Les uns consistent en des masses gazeuses qui se concentreront sans doute dans le cours des siècles pour former de nouveaux mondes, tandis que les autres sont des essaims de soleils aux formes bien caractérisées, qui constituent des galaxies analogues à la nôtre.

Les visiteurs de notre exposition ont pu admirer quelques-unes de ces photographies de nébuleuses obtenues tout récemment avec un télescope comportant les derniers perfectionnements et installé dans la région de la France la plus propice aux observations astronomiques, à Forcalquier, dans les Basses-Alpes. Il est à souhaiter que l'Observatoire de Paris soit mis à même de développer cette station d'Astrophysique et d'y installer des instruments modernes afin que notre pays puisse apporter une contribution honorable à l'œuvre commune de l'étude de l'univers sidéral.

La plaque photographique a définitivement conquis l'Astronomie. Aujourd'hui, elle vient en aide à nos yeux pour étudier les astres plus complètement et plus facilement; bientôt, peut-être, elle enregistrera la présence dans le ciel de corps absolument invisibles, d'étoiles très rouges, aux derniers stades de leur existence, soleils tout près de s'éteindre définitivement.

Je m'arrête sur ces espoirs qui seront peut-être demain des réalités. Nul ne peut prévoir, en effet, les découvertes que nous réserve l'invention de NIÉPCE et à quel développement elle atteindra. Devant toutes ces merveilles réalisées par la Photographie, notre pensée doit remonter au modeste chercheur qui a travaillé pour nous ouvrir la voie à suivre. C'est un devoir pour nous de veiller sur sa mémoire, car nous lui avons une éternelle dette de reconnaissance.

La ville de Chalon a déjà rendu hommage à son illustre en-

fant en lui élevant un monument sur une de ses places publiques. Aujourd'hui, par la plaque commémorative que nous inaugurons, nous voulons rappeler que c'est dans cette maison que NIÉPCE est né et qu'il a passé sa jeunesse dans ce quartier encore tout imprégné de vieux souvenirs.

Si les générations futures conservent, comme il faut l'espérer, le culte du souvenir, nos successeurs célébreront ici, dans un siècle, le bi-centenaire de la mort de NIÉPCE. Un nouveau membre de l'Académie des Sciences viendra alors constater les prodigieux progrès que la Photographie aura accomplis pendant les cent dernières années et il rappellera encore le nom de NIÉPCE, car ce nom appartient désormais au patrimoine national, au patrimoine de l'humanité.



Statue de J. N. NIÉPCE à Chalon

#### Pèlerinage à la statue de Niépce

Le cortège officiel, sous les couleurs bleu et rouge d'oriflammes et de guirlandes, se rendit ensuite devant le monument élevé en 1885 place du Port-Villiers, à la mémoire de Nicéphore NIÉPCE.

Des fleurs furent déposées au pied du monument par la délégation belge. Puis M. ROY-CHEVRIER lut des sonnets célébrant la gloire de l'inventeur.

M. le maire de Chalon remercia le Comité et le cortège se reforma bientôt pour se rendre à Saint-Loup-de-Varenne.

### LES FÊTES DE SAINT-LOUP-DE-VARENNE

#### A la Mairie.

L'après-midi du lundi fut consacré à la petite localité de Saint-Loup-de-Varenne où Nicéphore NIÉPCE vécut pendant la seconde moitié de sa vie et où il mourut, le 5 juillet 1833, dans sa propriété du « Gras ».

Les assistants furent reçus à la mairie de Saint-Loup-de-Varenne par M. MARÉCHAL, maire, assisté de M. BUISSON, adjoint, et de M. JACQUOT, secrétaire de la mairie et instituteur de la commune.

La salle de la mairie fut trop petite pour contenir les assistants, parmi lesquels on reconnaissait la plupart des notabilités qui avaient participé aux manifestations de la veille à Chalon. Toutefois, M. de MONZIE, Ministre de l'Éducation nationale, avait été obligé de rentrer à Paris et était remplacé par M. LABBÉ, Directeur de l'Enseignement technique, pour présider aux fêtes de ce jour.

Les municipalités et la population des communes voisines s'étaient jointes aux manifestants.

M. MARÉCHAL, maire, prononça le discours suivant :

Monsieur le Directeur de l'Enseignement technique,  
Monsieur le Préfet,  
Messieurs,

Au nom du Conseil municipal de Saint-Loup-de-Varenne et de la population tout entière, je suis heureux d'être chargé de l'honneur de vous souhaiter la bienvenue. Je vous accueille simplement, mais avec le cœur de mon pays.

Après toutes les grandioses manifestations d'hier, vous allez trouver nos réalisations bien anodines, peut-être naïves. Soyez persuadés qu'elles sont sincères. Est-ce le terroir qui modèle les âmes ? Toujours est-il qu'en nous reportant à cent ans en arrière, on ne manque pas de voir aussi la grande simplicité dans laquelle vivait au milieu de nos ancêtres, le grand savant que nous honorons aujourd'hui.

Hier, de grands orateurs et de grands savants aussi ont dif-

fusé dans le monde entier les mérites extraordinaires de cette grande intelligence, de cette grande âme simple qui se ruina pour « la trouvaille ».

Hélas ! moi, je ne suis ni savant, ni orateur, ni historien. Et je le regrette. Car, avec quelle satisfaction, vous pouvez m'en croire, je voudrais aujourd'hui évoquer devant vous « notre grand Homme », paysan comme nous ! NIÉPCE, ne l'oublions pas, vécut de la terre, de cette terre féconde mais parfois ingrate qui, si elle n'enrichit pas celui qui se penche sur elle, du moins ne le laisse pas mourir de faim. Il faut cependant pour cela, la travailler sans relâche, et c'est bien là encore un genre de vie qui rend ceux qui la vivent têtus, opiniâtres et patients. L'agriculture, dit-on, n'est pas un métier, c'est un art. C'est vrai.

Eh bien ! NIÉPCE était à ce point de vue un artiste. Il gérait son domaine en parfait agriculteur, méticuleux, économe et patient. Il avait aussi les yeux rêveurs et profonds de nos bons paysans de France, des yeux qui ont l'air de voir pousser les choses. Il a, autrefois comme aujourd'hui, déploré les intempéries, la sécheresse et la pluie, le vent et la gelée. Il a vécu vers les années 1823 à 1826 une vie ingrate, douloureuse comme les trois dernières années que nous venons de subir. Il a jeté une graine qui germa et donna une des plus belles inventions qu'ait trouvées le génie de l'homme.

M. LABBÉ répondit à M. MARÉCHAL en associant le Gouvernement aux hommages rendus à « l'Homme de la terre », auquel on doit l'invention de la Photographie et félicita les habitants de Saint-Loup-de-Varenne et des environs d'être venus en si grand nombre pour célébrer la gloire de leur illustre compatriote.

Mme LAFORGE, descendante directe de NIÉPCE, remercia également M. le maire.

#### Pèlerinage à la tombe de Niépce.

C'est à travers les rues enguirlandées et décorées de drapeaux et de fleurs que le cortège se rendit au cimetière où, à côté du Calvaire datant du xv<sup>e</sup> siècle et classé comme monument historique, reposent en deux tombes jumelées les restes de Joseph-Nicéphore NIÉPCE, inventeur de la Photographie, décédé à Saint-Loup-de-Varenne, le 5 juillet 1833, et de sa femme, Agnès ROMÉRO, morte à Chalon, à l'Hospice de la Charité, à l'âge de 95 ans, le 26 juin 1855.

De nombreuses gerbes de fleurs furent déposées sur ces deux

tombes. On remarqua parmi elles celle que remit M. CHRISTIENS,



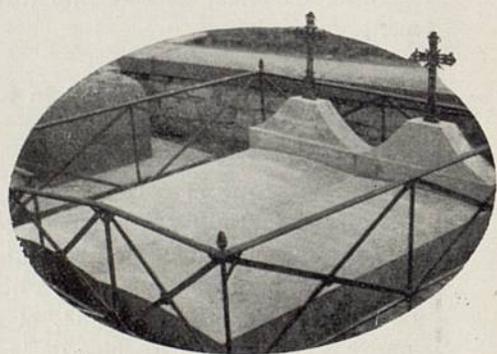
Cimetière de Saint-Loup-de-Varenne

président de la Fédération générale des négociants belges en articles photographiques et cinématographiques, chef de la délégation belge au Centenaire de NIÉPCE.

La fanfare de Sevrey qui avait exécuté la *Marseillaise*, lors de la réception à la Mairie fit entendre, pendant le profond recueillement de la foule, des airs funèbres.

ICI REPOSE  
M. JOSEPH NICÉPHORE NIÉPCE  
LE MODÈLE DE TOUTES LES VERTUS  
LE PÈRE DES PAUVRES  
L'HOMME AU GÉNIE PROFOND  
AUQUEL LES SCIENCES DURENT  
DE BELLES ET IMPORTANTES  
DÉCOUVERTES, MODESTE PAR EXCÈS  
SA VIE S'ÉCOULA PAISIBLEMENT  
DANS LE SEIN DE SA FAMILLE  
A LAQUELLE IL FUT ENLEVÉ  
LE 3 JUILLET 1833 A L'ÂGE DE 69 ANS

PRIEZ POUR LUI



Sépulture de J. N. NIÉPCE

### Inauguration du monument commémoratif.

Le cortège reformé se dirigea vers le Monument commémoratif élevé par les soins du Département et de la Municipalité de Chalons, sur la proposition de M. Edouard BELIN. Ce monument, exécuté par M. CARTIER sur les plans de M. Maurice GREMERET, architecte, est constitué par une stèle en maçonnerie de 15 mètres sur 4 m. 50. Il est situé de telle sorte que de la route aussi bien que des trains passant sur la ligne de chemin de fer, on puisse lire l'inscription suivante :



Monument commémoratif de Saint-Loup-de-Varenne

Devant le monument, M. LABBÉ, président, donna la parole à M. THOMAS, député de la circonscription. M. THOMAS salua les hautes personnalités venues dans ce petit village, où l'on n'a pas l'habitude de pareilles visites, rendre hommage à un inventeur longtemps méconnu, qui vécut parmi les populations rurales et fit de grandes choses. Son invention a eu des conséquences incalculables et l'une de ses applications, le cinématographe donne précisément au peuple des campagnes la possibilité d'assister à des spectacles à bon marché. Il émit l'espoir de voir un jour ceux qui ont travaillé et inventé recueillir avant leur mort et pour eux-mêmes les fruits de leur labeur persévérant.

M. TRARIEUX, président de la *Chambre syndicale des Industries et du Commerce photographiques*, prit la parole pour apporter à l'illustre inventeur le tribut de reconnaissance de l'Industrie et du Commerce photographiques français.

Il remercia tout particulièrement les Municipalités de Chalon-sur-Saône et de Saint-Loup-de-Varenne de l'heureuse et délicate pensée qu'elles ont eu d'associer à cette grande manifestation du souvenir les industriels et négociants qui se sont groupés autour de lui : c'est pour eux une légitime fierté que soit due à un fils de France l'invention prestigieuse qui, dans l'évolution du progrès dans le monde, a marqué si profondément son empreinte. En terminant, il salua avec une fervente admiration la mémoire de Nicéphore NIÉPCE, l'une des gloires les plus pures du génie créateur français.

La parole fut ensuite donnée à M. Edouard BELIN.

De vifs applaudissements et des acclamations saluèrent le nom de l'éminent inventeur qui parla au nom de la *Chambre syndicale française de la Photographie et de ses applications*.

#### *Discours de M. EDOUARD BELIN*

Monsieur le Directeur général,  
Mesdames, Messieurs,

Je tiens, avant toute chose, à vous remercier de me donner la parole.

Ainsi, vais-je pouvoir, aujourd'hui, dire ce que j'aurais voulu dire hier. Des circonstances étrangères à ma volonté m'en ont empêché et nombreux sont ceux qui ont été déçus de n'avoir pas encore entendu s'élever une voix pour apporter à la mémoire de Nicéphore NIÉPCE l'hommage des photographes professionnels.

Cette voix s'élève aujourd'hui, à quelques pas de l'endroit historique où, pour la première fois, l'image de la chambre obscure fut inscrite et fixée. C'est donc vous, Messieurs, puisque le microphone n'est plus là, qui devrez dire au loin combien grande est la reconnaissance de ceux qui consacrent toute leur existence et toute leur activité à faire de l'œuvre de NIÉPCE un lien durable et profondément émouvant entre le présent et le passé des chers disparus dont l'image entretient le vivant souvenir.

Comme Président honoraire de la *Chambre syndicale française de la Photographie et de ses applications*, j'ai été désigné par mes collègues pour les représenter à ces Solennités. Mon ami NADAR, dont le nom seul évoque, avec prestige, la pensée de tant de chefs-d'œuvre du portrait, et mon successeur APERS, dont le talent a si rapidement affirmé la réputation, m'ont, l'un et l'autre, demandé d'être ici leur interprète.

C'est un rôle qui m'honore et que j'ai accepté avec d'autant plus d'enthousiasme que je sais traduire ici la pensée de tous les Photographes professionnels sans exception. Je n'ai aucune autre mission, mais je prends ce rôle d'autorité et je sais trop combien généreux et respectueux du passé sont tous ceux d'entre eux qui m'entendent aujourd'hui pour ne pas être assuré de leur entière approbation. En France, quand un hommage doit être rendu à un grand Français, tous les cœurs battent à l'unisson.

Les Photographes professionnels, Messieurs, ont été les héritiers directs de l'œuvre admirable dont Nicéphore NIÉPCE fut le premier inventeur.

Ceux d'aujourd'hui sont les disciples de ceux qui comprirent, dès l'origine, la portée immense de cette technique nouvelle, paraissant tenir du miracle et qui, avouons-le, nous surprend encore étrangement par ce qu'elle a de merveilleux et de parfait.

Par eux, le succès de la Photographie s'est maintenu, son emploi s'est généralisé jusqu'à devenir indispensable et ses progrès successifs se sont imposés. Ils ont compris que l'Art devait compléter la technique et ce n'est pas un de leurs moindres mérites que d'avoir, presque seuls, pendant les nombreuses années où le gélatino-bromure était encore inconnu, élevé si haut la valeur artistique de la Photographie et surtout du portrait.

C'est parce que les Photographes d'aujourd'hui entendent précisément poursuivre l'œuvre de leurs devanciers et contribuer encore à magnifier l'œuvre de celui dont nous célébrons à présent la mémoire qu'ils ont tenu à venir de tous côtés. Ils seraient certes beaucoup plus nombreux si la date choisie pour ces fêtes n'avait, hélas, coïncidé avec l'époque où leur présence à l'atelier est indispensable, mais chaque région a désigné un des siens qui n'a pas hésité à sacrifier ses intérêts propres à un devoir de patriotique reconnaissance.

Et, tels les Rois Mages, ils sont partis de tous côtés pour se rencontrer ici. Ils sont venus du Nord, de Normandie, de Lyon et même de Lorraine, car lorsqu'il s'agit de glorifier la France, nos provinces recouvertes répondent toujours : présent.

Les Photographes tiennent à être associés à cette belle manifestation de reconnaissance nationale. Puisse ce monument, que j'ai voulu si simple, et pour l'étude et la réalisation duquel, je suis heureux de féliciter et de remercier M. MALO et ses collaborateurs, affirmer et rappeler à tous ceux qui passent sur cette grande voie européenne, que :

DANS CE VILLAGE

NICÉPHORE NIÉPCE  
INVENTA LA PHOTOGRAPHIE EN 1822

Et, Messieurs, en prononçant ces mots désormais gravés dans la pierre, je pense à ceux qui, hier, par cette autre merveille qu'est la T. S. F., ont entendu des orateurs éminents rappeler l'œuvre de NIÉPCE et célébrer le génie de son inventeur.

En organisant ces fêtes, vous avez rendu courage à ceux pour qui la lutte a paru contraire, vous avez maintenu la confiance de ceux qui travaillent encore et vous avez soulevé l'enthousiasme de ceux qui seront les inventeurs de demain et contribueront ainsi au développement de notre patrimoine national.

Vous leur avez prouvé qu'en dépit d'une législation, non seulement encore insuffisante, mais injuste, la France savait reconnaître et honorer les services rendus.

Et je devine que, relevant la tête, éblouis par l'exemple de NIÉPCE, ils ne pensent maintenant qu'à des conceptions grandioses qui, pour apparaître peut-être aujourd'hui comme des chimères, n'en seront pas moins demain d'éclatantes réalités.

La présence à ces fêtes de M. le Ministre de l'Education na-



+

M. Edouard BELIN

tionale, qui est le grand Maître de l'effort intellectuel français, votre présence, Monsieur le Directeur, qui avez tant fait pour le développement de notre Enseignement technique, rehaussent encore l'éclat d'une manifestation qui honore la municipalité de

Chalon-sur-Saône, celle de Saint-Loup-de-Varenne et tous les Groupements qui ont associé leurs efforts aux leurs.

Hommage, Messieurs, à Nicéphore NIÉPCE, et gloire à sa ville natale.

On applaudit vivement. On cria « Vive BELIN ! » et ce fut particulièrement touchant.

M. Armand PERRAULT-NIÉPCE prononça alors l'allocution suivante :

*Allocution de M. ARMAND PERRAULT-NIÉPCE*

Monsieur le Maire,  
Mesdames,  
Messieurs,

Au nom de la famille NIÉPCE, je viens remercier M. le Maire de Chalon d'avoir bien voulu élever à l'inventeur de la Photographie le monument que nous venons de visiter, et d'avoir eu la gracieuse pensée de fleurir sa tombe et celle de son épouse.

Permettez-moi d'associer à nos remerciements les organisateurs, l'architecte du monument et la municipalité de Saint-Loup-de-Varenne.

Celle-ci joua un rôle à l'origine de ces modestes tombes.

En effet, le 13 novembre 1887, le Conseil municipal de Saint-Loup-de-Varenne, sur la proposition de son maire, M. Petit, accordait à la famille de Nicéphore, à titre gracieux, une concession perpétuelle de 4 mètres carrés de terrain, pour la fondation de la sépulture de Nicéphore NIÉPCE et d'Agnès ROMERO.

A la suite de cette offre gracieuse, mon beau-père, le Colonel NIÉPCE, alors retiré à Sennecey, et cousin de l'inventeur, prit l'initiative d'une souscription, qui fut rapidement couverte par toute la famille et en décembre 1887 les deux tombes étaient placées et portaient l'inscription qui figure actuellement. Ce travail fut confié à M. Joseph Boursey, marbrier à Chalon.

Et maintenant, nul parmi ceux qui passent, humbles cultivateurs ou favorisés de ce monde, n'ignorera le lieu de travail et la dernière demeure de celui qui fut une des gloires de la France.

C'est enfin M. LABBÉ, Directeur de l'Enseignement technique, président la cérémonie, qui prononça le discours suivant fort applaudi :

*Discours prononcé au nom du Gouvernement par M. LABBÉ,  
directeur de l'Enseignement technique*

Je ne m'attendais pas, je l'avoue, à présider cette cérémonie. Je suis venu ici avec des intentions plus modestes et qui conviennent mieux à mon caractère. Mais on me pousse au premier rang. Je vous prive du plaisir d'entendre, à nouveau, M. de MONZIE, mon maître vénéré et je me contente donc de remercier d'abord la ville de Chalon-sur-Saône qui nous accueille avec cette grâce souriante qui fait un des charmes de sa vieille histoire. Je dois remercier aussi tous ceux qui se pressent aujourd'hui devant ce monument et qui attestent, avec l'importance de l'œuvre qu'il représente, la fidélité des admirateurs de NIÉPCE.

Cette œuvre, je ne la décrirai point. D'autres, mieux que moi, ont su et sauront le faire.

Ce n'est pas mon rôle de dire une fois de plus quelle part revient à NIÉPCE dans l'invention de la Photographie, ni comment cette technique s'est épanouie au point d'envahir le monde. Je m'en tiendrai à mon domaine qui est celui de l'enseignement.

Mais avant d'y entrer, qu'on me permette un mot. Voilà un exemple et qui n'est pas le seul, de la prodigieuse fécondité d'une découverte technique, bien modeste en apparence. Les premiers travaux de NIÉPCE, qui donc les prenait vraiment au sérieux? Qui sentait ce qu'il y avait d'important dans cette idée de fixer les traces de la lumière, de capter les images, de leur donner une mémoire matérielle? La cellule photo-électrique qui rend la lumière motrice, qui voit et qui agit comme un être vivant, cette merveille récente, est née aussi discrètement. Il y a ainsi dans les travaux des techniciens des commencements de grandes choses insoupçonnées. Cela doit nous donner confiance. Une telle fécondité peut vaincre des difficultés qui paraissent insurmontables, ensemer les terres les plus ingrates. On accuse la technique de beaucoup de crimes; on dit qu'elle a causé tous nos maux. Il n'en est rien, mais si c'était vrai, ces maux, elle peut les guérir. On ne saurait se passer d'elle. L'humanité en a tiré le mal; il dépend d'elle d'en tirer le bien.

C'est parce que nous avons confiance que nous travaillons avec ardeur à l'enseignement des techniques. Nous pourrions dire que nous y sommes encouragés par l'exemple de l'étranger. Les industries, nées de la Photographie, y ont pris un développement prodigieux, favorisé, soutenu par la création de nombreuses éco-

les, comme on le voit en Allemagne. Et c'est peut-être l'occasion de rappeler que l'enseignement technique est justement considéré hors de France comme une des conditions du développement de l'industrie, ce qui fera peut-être réfléchir ceux qui, chez nous, croient à sa ruine. De meilleurs juges pensent au contraire que si nos industries photographiques et cinématographiques se fussent appuyées plus tôt sur des écoles et des cours, si elles leur eussent demandé des techniciens instruits, un personnel expérimenté, elles auraient eu une fortune plus rapide et plus haute, elles rivaliseraient plus hardiment avec la concurrence étrangère. Et je suis tenté de leur donner raison. Non par esprit de compartiment, par complaisance professionnelle. J'ai réfléchi, j'ai quelque expérience. Elle m'apprend que c'est toujours la qualité qui gagne. On peut se protéger, s'isoler; le meilleur finit par prévaloir. Or la qualité principale, c'est d'avoir des hommes. Car ils inventent, ils créent, ils fabriquent, ils perfectionnent. C'est donc la formation des hommes qui compte le plus et, dans le domaine industriel, c'est leur formation technique, leur instruction professionnelle. Tôt ou tard, elle paie au centuple, elle assure des victoires durables, c'est-à-dire les seules victoires.

Qu'avons-nous fait, dans le pays de NIÉPCE, de DAGUERRE pour que leur invention y fût féconde? Moins qu'il n'eût fallu. Nous avons une *Ecole de Photographie*, mais récente, puisque c'est seulement en 1925 que se constitua la Société anonyme qui ouvrit au boulevard Saint-Jacques, puis, 85, rue de Vaugirard, dans des locaux scolaires désaffectés, l'Ecole que vous connaissez tous. Loin d'en diminuer les mérites, je voudrais d'ailleurs les mettre en relief. J'ai joué mon rôle dans cette affaire et n'en ai point de remords. J'ai été, dès le début, complice des hommes clairvoyants qui, autour de MM. LUMIÈRE et GAUMONT, ont épousé la foi de l'ardent propagandiste que fut, qu'est resté M. MONTEL. Avec lui, j'ai cru, voulu, agi. J'ai la certitude que nous ne nous sommes pas trompés. Il fallait des praticiens, car toute profession vit de pratique. Il les fallait exercés, entraînés, rompus au métier dès l'école, car c'est l'art qui fait l'artisan. Mais il les fallait aussi instruits, maîtres du « pourquoi » autant que du « comment », car la théorie est l'âme de la pratique, dans ces techniques surtout, d'origine purement scientifique, profondément engagées dans la Science, dans les Sciences, constamment renouvelées par elles et où tout retard dans les connaissances se traduit par d'irréremédiables défaites dans l'action.

Est-ce cela que nous avons réalisé? Nous y tendons du moins, avec un progrès continu. C'est à cela que tend M. MONTEL dont l'éloge n'est plus à faire et dont l'opiniâtreté semble aimer les obstacles. Les spécialistes connaissent sa compétence; je connais, moi, cette ardeur qui veut toujours une information plus complète, un contact plus étroit avec l'étranger, un matériel plus moderne, des méthodes plus rigoureuses, les élèves plus laborieux. Ardeur que rien ne remplace. Il faut toujours aller plus loin. La légende, retenue par Goethe, dit que Faust meurt au moment où il ne désire plus rien, où il veut que l'heure s'arrête. S'arrêter, en effet, c'est mourir. Il n'y a de vie que par le mouvement, par le désir. Et le monde est assez médiocre pour ne pas satisfaire un esprit un peu noble qui ne s'endort pas dans une jouissance égoïste. Il reste assez à chercher de meilleur que l'actuel. Pour la technique surtout, cette grande novatrice, il reste assez de routes à frayer, de conquêtes à faire.

Nous avons une école. Nous avons aussi des cours, ceux qu'on fait à l'Ecole même, ceux que l'Association Ciné-Photo-Radio a organisés à l'Ecole des Arts et Métiers de Paris. On y forme des professionnels, on y perfectionne des amateurs. L'Ecole Rachel, de la rue Quinault, cette œuvre privée d'une si belle conception et que je veux soutenir, comprend une section pour la retouche artistique et industrielle. Il y a certainement d'autres cours en province, mais il serait oiseux de les passer en revue. La brève énumération que j'ai faite suffit pour montrer que notre équipement en enseignement photographique est incomplet et ne correspond pas à l'énorme développement des industries de toute sorte où la photographie entre comme élément. L'amateur fait reculer le professionnel et c'est en un sens un progrès. La nécessité de l'enseignement photographique n'en est pas entamée.

Je tiendrais le même langage pour le cinéma, inséparable de la Photographie. Ils sont liés dans notre Ecole qui est également consacrée à la Cinématographie. La Section spéciale que nous avons créée, a, comme on sait, un programme étendu où tout ce qui concerne la projection, l'opération de prise de vues, les laboratoires et l'usine, le film sonore, a trouvé place. Même un studio d'essais, une cabine de projection, comblent depuis peu de temps une lacune importante dont nous avons beaucoup souffert. Tout cela est bien. Mais le champ n'est pas assez large. Sans entrer dans la comparaison des techniques des divers pays, sans exalter ni humilier la nôtre, il est permis de dire qu'elle n'est pas au bout

de ses progrès. L'enseignement technique est ami du cinéma. Il le sert, il s'en sert. Il y trouve des problèmes intéressants d'apprentissage et de matériel. Il y trouve aussi un merveilleux instrument d'éducation et de propagande dont il lui semble qu'on n'ait tiré qu'un trop faible parti. L'orientation professionnelle, l'éducation enfantine, l'apprentissage, l'enseignement technique supérieur même seront transformés par le film, muet et sonore. Et que dire de l'éducation populaire qui n'est pas faite, à peine entreprise, vaste domaine où le cinéma exercera son merveilleux pouvoir?

C'est en pensant à ces richesses futures que je m'étonne de nos lacunes. C'est notre avenir qui me paraît condamner le présent. Je ne veux pas de la mort de Faust. Je demeure insatisfait.

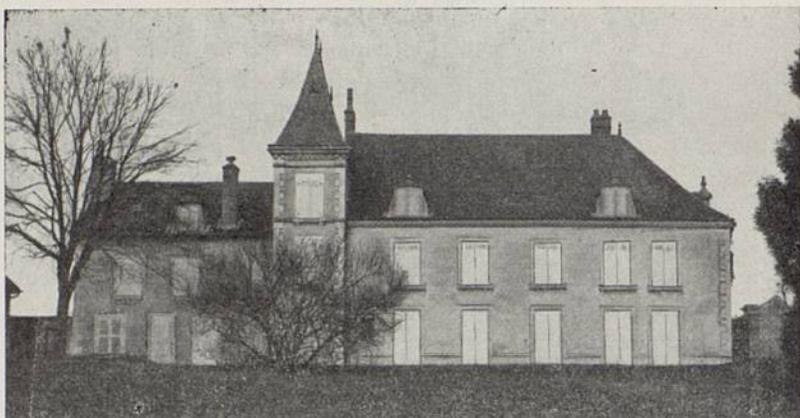
Certains m'en blâmeront, à cause des difficultés présentes. Est-ce là, me dira-t-on, langage de crise? La vraie crise, à mes yeux, ce serait la léthargie où nous risquons de tomber. Croit-on que les autres s'endorment, qu'ils renoncent? L'Amérique, l'Allemagne sont toujours secouées de la même fièvre laborieuse. L'Allemagne, hier, jetait sa jeunesse dans les camps de travail volontaire. Voilà ces camps obligatoires, prêts à d'immenses travaux. Ils correspondront à un trait fondamental du caractère de cette nation. « L'Allemand, dit F. SIEBURG, donne au travail humain un sens absolu. Il est capable de s'y livrer au nom même du travail. » Après tout, ce n'est pas un idéal médiocre. Le travail a tout créé. C'est d'abord en lui qu'il faut croire. Il n'y a de crises mortelles que les défaillances de la volonté.

#### Visite de la propriété de Niépce, « Le Gras ».

On se rendit ensuite dans le parc de la propriété du Gras ayant appartenu à Nicéphore NIÉPCE. La maison, dont le propriétaire actuel est M. BENOIT, de Chalon, est à peu près telle qu'il y a cent ans et on voit tel qu'il existait sans doute déjà le potager dans lequel le jardinier Baptiste surveillait en 1816 la germination des graines de giraumon Turban, et près duquel se trouvait la volière ayant tant de fois servi de sujet à NIÉPCE pour ses premières photographies dans la chambre noire.

Dans ce parc superbe ombragé de marronniers, de tilleuls, d'épicéas, de wellingtonias, un seul arbre ou plutôt un groupe d'arbres, des thuyas énormes qui forment une chambre de verdure, sont vraisemblablement contemporains de l'inventeur et les seuls témoins vivants de l'invention de la Photographie.

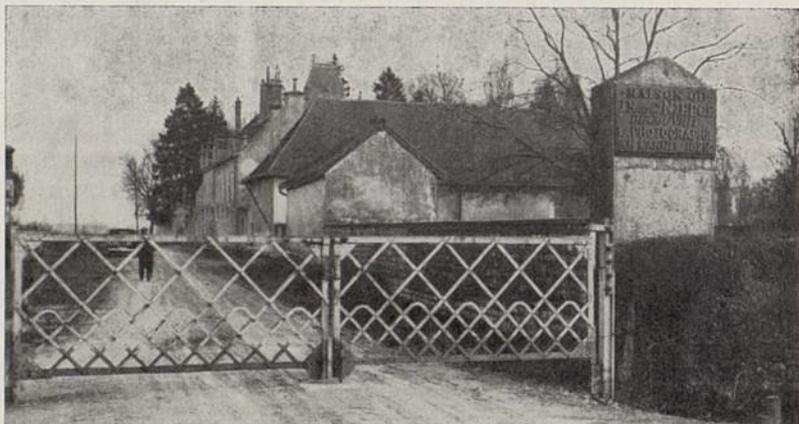
Sous les ombrages, des tables avaient été dressées par les soins de la Municipalité de Saint-Loup. On choqua les coupes, remplies



Propriété de NIÉPCE « Le Gras »

de mousseux bourguignon pétillant, pendant que la fanfare exécutait un dernier morceau.

Les invités prirent congé de la Municipalité et l'on rentra à Chalon pendant qu'à Saint-Loup-de-Varenne la fête locale se continuait.



Inscription de la plaque que l'on voit à droite, sur la petite maison attenante à la propriété du Gras, en bordure de la voie ferrée, près du passage à niveau.

MAISON où  
J. NICEPH. NIÉPCE  
DÉCOUVRIT  
LA PHOTOGRAPHIE  
EN L'ANNÉE 1822

## TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Comité d'Honneur.....	1
Comité national d'organisation .....	2
Comité local d'organisation .....	2
Circulaire de propagande : « A tous ceux que la Photographie intéresse ».....	4
Programme.....	5
LES FÊTES DE CHALON-SUR-SAONE .....	7
Réception à l'Hôtel de Ville .....	7
Inauguration de la Foire-Exposition .....	9
Exposition photographique .....	12
I. Reliques (1822-1873).....	12
II. Un siècle après.....	19
Banquet.....	23
Liste des présents.....	23
Discours de M. BOUËT, préfet de Saône-et-Loire ..	28
Discours de M. NOUELLE, député, maire de Chalon-s/ Saône.	29
Discours de M. COLLIN, Président du Comité des Foires...	32
Discours de M. Paul MONTEL, secrétaire général de la Presse technique.....	34
Discours de M. Charles DELAC, président de la Chambre Syndicale française de la Cinématographie .....	37
Discours de M. MAUCHAMP, président du Conseil général de Saône-et-Loire.....	37
Allocution de M. le Général PERRIER, Membre de l'Académie des Sciences, Président de la Société française de Photographie et de Cinématographie, Président du Comité national d'organisation du Centenaire.....	39
Extraits des télégrammes et lettres reçus à l'occasion du Centenaire de la mort de Nicéphore NIÉPCE.....	39
Allocution de M. le Docteur Jean NIÉPCE .....	45
Discours de M. DE MONZIE, MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE.....	46

Conférence de M. POTONNIÉE .....	47
Fête de nuit .....	55
Plaques commémoratives .....	55
Discours de M. DE LA BAUME-PLUVINEL, au nom de l'Académie des Sciences .....	58
Pèlerinage à la statue de NIÉPCE .....	63
LES FÊTES DE SAINT-LOUP-DE-VARENNE.....	64
A la mairie .....	64
Discours de M. MARÉCHAL, maire .....	64
Pèlerinage à la tombe de Niépce .....	65
Inauguration du monument commémoratif.....	67
Discours de M. THOMAS, député.....	67
Discours de M. TRARIEUX, Président de la Chambre Syndicale des Industries et du Commerce photographiques.....	67
Discours de M. Edouard BELIN, au nom de la Chambre Syndicale française de la Photographie et de ses applications.....	68
Allocution de M. Armand PERRAULT-NIÉPCE .....	71
Discours prononcé au nom du gouvernement par M. LABBÉ, directeur de l'Enseignement technique .....	72
Visite de la propriété de NIÉPCE, « Le Gras » .....	75

